



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 6 mai 2005 — Vol. 38 N° 56

Interpellation: La situation des régions du Québec

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 6 mai 2005 — Vol. 38 N° 56

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Normand Jutras	1
Réponse de la ministre	
Mme Nathalie Normandeau	3
Argumentation	
M. Normand Jutras	4
Mme Nathalie Normandeau	5
M. Vincent Auclair	6
M. Marjolain Dufour	7
Mme Nathalie Normandeau	8
M. Jean Rioux	9
M. Normand Jutras	9
Mme Nathalie Normandeau	10
M. Jean Rioux	11
M. Guy Lelièvre	12
Mme Nathalie Normandeau	12
M. Vincent Auclair	13
M. Normand Jutras	14
Mme Nathalie Normandeau	15
M. Vincent Auclair	16
M. Normand Jutras	17
Conclusions	18
Mme Nathalie Normandeau	18
M. Normand Jutras	19

Mme Hélène Robert, présidente suppléante

Le vendredi 6 mai 2005 — Vol. 38 N° 56

Interpellation: La situation des régions du Québec*(Dix heures quatre minutes)*

La Présidente (Mme Robert): Je déclare ouverte la séance de la Commission de l'aménagement du territoire. Je demanderais à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires. Le mandat de la commission est de procéder à l'interpellation adressée à Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions par le M. le député de Drummond sur le sujet suivant: La situations des régions au Québec.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente: M. Dubuc (La Prairie) est remplacé par M. Rioux (Iberville); M. Deslières (Beauharnois) est remplacé par M. Lelièvre (Gaspé); M. Legendre (Blainville) est remplacé par M. Jutras (Drummond); et M. Pagé (Labelle) est remplacé par M. Dufour (René-Lévesque).

La Présidente (Mme Robert): Merci. Je me permets de vous rappeler brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellant, M. le député de Drummond, disposera d'un temps de parole de 10 minutes, suivi de Mme la ministre, pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord un député de l'opposition; ensuite, Mme la ministre, puis un député du groupe ministériel, et ainsi de suite. 20 minutes avant la fin de la séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion à Mme la ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Drummond. Enfin, le débat ne peut, à moins d'un consentement dépasser midi.

Aussi, comme la séance a débuté à 10 h 5, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de midi, soit jusqu'à 12 h 5?

Une voix: Oui.

La Présidente (Mme Robert): Alors, je vous remercie de votre attention et j'accorde maintenant la parole à M. le député de Drummond pour les 10 prochaines minutes.

Exposé du sujet**M. Normand Jutras**

M. Jutras: Alors, Mme la Présidente, nous sommes ici, aujourd'hui, pour débattre du développement des régions. Et, relativement à ce dossier, qui est un dossier majeur pour le développement du Québec, force est de constater que ce dossier-là a été laissé à l'abandon par le gouvernement libéral et force est de constater aussi que, dans ce dossier-là comme dans tous les autres finalement, les engagements pris par les libéraux lors de la dernière campagne électorale sont

reniés, la promesse donnée n'est pas respectée, la parole donnée est reprise. Et ça, le gouvernement libéral en fait la preuve au jour le jour, Mme la Présidente. Tout ce qu'ils ont dit, tous les engagements pris, bien, en fait, on s'aperçoit que ce n'est pas respecté et c'est plutôt le contraire qui se passe.

Je voudrais faire certains rappels à Mme la ministre. Elle va certainement se souvenir d'un document qui disait *Un gouvernement au service des Québécois — Ensemble, réinventons le Québec*. Je pense que la ministre doit très bien se rappeler, là, de ce que ça veut dire, réinventons le Québec. Et je veux la référer, entre autres, à la page 30 de ce document-là, où on voyait que le développement des régions, c'était, pour le Parti libéral, lors de la dernière campagne électorale, ça faisait partie de ses priorités d'action. Et je vous les énumère rapidement, là. On parlait de vrais pouvoirs aux citoyens, des Québécois et, entre autres, on faisait référence, dans ce chapitre, à la décentralisation.

Alors, la décentralisation, ce qu'on peut dire, Mme la Présidente, c'est qu'elle avance à pas de tortue, et je me demande même si elle avance à pas de tortue. On peut plutôt dire qu'elle fait du surplace. On parlait de donner accès aux régions à des soins de santé. On s'aperçoit, Mme la Présidente, que c'est le contraire qui se produit parce qu'on a un ministre de la Santé qui, plutôt que de s'occuper des malades, s'occupe des structures, et on constate que les listes d'attente en chirurgie augmentent, et même on constate que présentement il y a plus de 43 000 Québécois qui sont sur des listes d'attente en chirurgie, dans des délais médicalement inacceptables.

Toujours relativement en région, on parlait d'augmenter les budgets des cégeps. Allez voir les cégeps, ce qu'ils vont vous dire, Mme la Présidente. La ministre nous dit faire des tournées en région, il faudrait qu'elle aille voir ce que les cégeps ont à dire. Elle dit être à l'écoute des régions, il faudrait qu'elle aille écouter et voir ce que les cégeps ont à dire.

Développer les structures pour renforcer l'économie des régions. Et là il faut que je cite une phrase, ici, là, où on disait: «Également, afin d'appuyer de façon structurante la croissance de l'emploi en région et aux fins de la diversification économique, nous favoriserons, dans les politiques gouvernementales, la deuxième et la troisième transformation.» Alors, deuxième et troisième transformation, le gouvernement libéral a réduit considérablement les incitatifs fiscaux en matière de deuxième et troisième transformation, et là la décision qu'ils prennent, Mme la Présidente, entre autres, par rapport au dossier de la forêt, bien, quand on réduit l'approvisionnement en matières premières, comment voulez-vous, Mme la Présidente, faire de la deuxième et de la troisième transformation? Mais, dans le plan des libéraux, ça, ça n'a pas l'air à être là. Ils veulent encourager la deuxième et troisième transformation, la matière première n'est pas là. Ça ne va pas bien, n'est-ce pas?

On parle de mesures concrètes pour le retour des régions, et ce qu'on constate, c'est que l'exode des jeunes est plus présent que jamais, et ce qui fait en sorte que l'exode des jeunes, Mme la Présidente, entraîne l'exode des aînés parce que les aînés disent: Bien, on va aller rejoindre nos jeunes qui sont établis à Montréal, ou à Québec, ou au Centre-du-Québec. Et on disait aussi: «Donner aux régions une juste redevance sur les ressources naturelles.» Encore là, Mme la Présidente, ce n'est pas là, et ça, c'étaient des engagements qui étaient pris par le gouvernement libéral.

• (10 h 10) •

Je veux référer aussi la ministre — parce que ce qui s'est passé, là, puis c'est sous leur gouverne, là, ça semble être oublié, là, et ça semble être oublié très rapidement: le discours inaugural de l'ouverture de la Trente-septième Législature par le premier ministre du Québec, Mme la Présidente. Encore là: «Le Québec, [ce sont aussi] les régions. Elles sont au coeur de notre identité, elles sont aussi au coeur de notre mission. Les citoyens des régions du Québec seront parmi les premiers bénéficiaires de la réingénierie de l'État québécois. La réorganisation de l'État fera entrer le gouvernement du Québec dans l'époque des partenariats et de la confiance réciproque.» De la bouillie pour les chats, Mme la Présidente, parce qu'en fait ce que l'on constate, c'est le contraire qui se passe, et les régions sont abandonnées par ce gouvernement. Et rappelez-vous la tournée du premier ministre alors qu'il était chef de l'opposition, qui disait aller faire le tour des régions du Québec, aller prendre le pouls des régions du Québec. Et la ministre des Affaires municipales qui est devant nous, aujourd'hui, rappelez-vous, Mme la Présidente, qu'elle était la porte-parole des régions quand elle était dans l'opposition et à quel point elle semblait défendre les régions, elle semblait comprendre la problématique des régions, mais, depuis qu'elle est au pouvoir, Mme la Présidente, c'est comme si cette problématique lui échappait.

Et là regardons ce qui se passe depuis que les libéraux sont là, Mme la Présidente. Après avoir dit, là, je le répète, qu'ils étaient le parti des régions, première année, coupure de 23 % dans le budget du ministère des Régions, une coupure de 178 millions de dollars; l'année suivante, comme si ce n'était pas assez, Mme la Présidente, une coupure de 14 %, 108 millions de dollars. Là, ils se sont aperçus qu'ils sont allés trop loin et, cette année, ils en remettent un peu, ils remettent à peu près l'ordre de 50 millions, mais on est loin, Mme la Présidente, de rejoindre ce que c'était avant. Là, cette année, avec l'inflation verbale que l'on connaît de la part du gouvernement libéral, là, cette année, ils se pètent les bretelles en disant: 240 millions qu'on investit dans le développement des régions, sauf que, Mme la Présidente, ce qu'on a constaté de ce budget-là, ce n'est pas un budget pour l'année, c'est un budget pour les années à venir. Alors, c'est un budget pour, entre autres, au niveau des régions, trois ans. 240 millions sur trois ans, Mme la Présidente, ça fait à peu près 80 millions par année.

Les gens de l'industrie forestière — je sais que Mme la ministre les a rencontrés hier — les gens de l'industrie forestière ont dit que, juste au niveau de la forêt, ça prendrait 300 millions pour l'année. Le gouvernement libéral met 240 millions sur trois ans, ça

fait 80 millions. Et, même cette année, Mme la Présidente, il faut dire les choses telles qu'elles sont, c'est 57 millions. Puis il y a, entre autres, un fonds d'aide aux villes mono-industrielles, 10 millions; ville mono-industrielle, Huntingdon, Mme la Présidente, en est un exemple. Au mois de décembre, il y a cinq mois, le gouvernement libéral a promis 3 millions pour la ville de Huntingdon. Bien, cinq mois après, le 3 millions n'est pas encore déboursé, il n'est pas encore là, Mme la Présidente. Alors, quand ils nous disent qu'ils veulent aider les régions puis qu'on voit que Huntingdon, 3 millions, pas 30, pas 300 millions, Mme la Présidente, 3 millions, puis l'argent n'est pas encore là pour aider cette ville-là, comment peut-on croire à une promesse comme celle-là?

Des décisions qui nuisent au développement des régions, l'abolition des CNE. La beauté de cela quand nous avons mis ça sur pied, Mme la Présidente, les carrefours de la nouvelle économie, c'était de permettre la nouvelle économie dans toutes les régions du Québec. Ils ont aboli ça. La réduction des crédits en recherche et développement, la coupure dans les incitatifs fiscaux en deuxième et troisième transformation, l'aide aux entreprises, qui est capitale pour le développement des régions, réduite de 800 millions. Là, ils en remettent un peu cette année, parce qu'ils réalisent effectivement leur erreur.

Quand on parle de l'abandon des régions, quand on parle des secteurs névralgiques dans les régions qui sont menacés, Mme la Présidente, parlons, entre autres, du textile. Denim Swift, chez nous, à Drummondville, ça a été la perte de 600 emplois. Le gouvernement, Mme la Présidente, n'a rien fait pour sauver ces emplois-là. Huntingdon, c'est 800 emplois. Encore là, Mme la Présidente — pourtant, j'élève la voix mais pas tant que ça — alors Huntingdon, ça a été la perte de 800 emplois, et encore là ces gens-là, Mme la Présidente, sont laissés à eux-mêmes. Lab Chrysotile, dans la région de l'Amiante, 600 emplois; Abitibi-Consol, à La Baie, 600 emplois. C'étaient des emplois de qualité, ça, Mme la Présidente. Non, le premier ministre va là puis, trois jours après, ça ferme. Le textile à Magog, 500 emplois; La Pocatière, 300 emplois; Mirabel, votre région, Mme la Présidente, la zone de développement économique de Mirabel, vous le savez, comment ça a apporté de bons fruits, 2 000 emplois en cinq ans. Il y avait 2 000 autres emplois en perspective. Non, ils mettent ça de côté. Dans le secteur manufacturier, au cours de la dernière année, au Québec, Mme la Présidente, c'est 4 000 emplois qui se sont perdus dans toutes les régions du Québec.

Alors, ce qui me choque, Mme la Présidente, c'est qu'alors que le gouvernement du Parti québécois, nous avons mis le Québec sur une lancée économique extraordinaire — l'année 2002 est un record de tous les temps — depuis qu'ils sont là, ils ont surfé là-dessus, mais là la vague, quand on surfe, c'est ça qui arrive à un moment donné: la vague casse, puis là bien on vit la misère qu'on vit dans les régions du Québec présentement, on vit l'abandon dans les régions du Québec, on vit la détresse dans les régions du Québec. Et la ministre a beau faire des tournées puis aller serrer des mains, ça ne donne rien, ça, aux régions, Mme la Présidente. En quoi ça avance ces gens-là que de serrer la main de la

ministre ou du ministre des Ressources naturelles s'il n'y a pas de mesure concrète pour aider les régions?

Alors, les questions que je pose à la ministre: Pourquoi ils ont abandonné les régions puis qu'est-ce qu'ils vont faire pour aider les régions? Est-ce que ce gouvernement-là croit dans les régions et qu'est-ce qu'il va faire pour aider ces régions-là?

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond. Mme la ministre.

Réponse de la ministre

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: ...Mme la Présidente. Vous me permettez d'entrée de jeu de saluer l'ensemble de mes collègues, qui sont ici, tant du côté ministériel que du côté de l'opposition. Mme la Présidente. Ça me fait très plaisir d'être avec vous, ce matin, pour cette interpellation, bien sûr qui nous permettra de faire le bilan de notre gouvernement en matière de développement régional, un bilan, Mme la Présidente, très positif. Et, si vous me demandez est-ce que je suis fière, comme ministre du Développement économique et régional, du bilan de notre gouvernement, la réponse, c'est oui.

Le député de Drummond m'interpelle et me demande qu'est-ce que nous avons fait pour le développement des régions du Québec, Mme la Présidente. Bien, nous avons fait plusieurs choses. Tout d'abord, je dois vous dire que c'est important de remettre les choses dans leur contexte et comprendre dans quel camp se situe l'opposition officielle en matière de développement régional. Parce que, Mme la Présidente, au moment où le Parti québécois a fait de la souveraineté et de la séparation son obsession, nous avons fait des régions notre priorité. Et le Parti québécois, Mme la Présidente, a choisi le camp de la séparation, mettant de côté évidemment le camp de la santé, le camp de l'éducation, le camp des régions et le camp des familles. Nous, Mme la Présidente, notre choix est clair, nous avons fait des régions notre priorité. Et ce qui est assez fascinant du côté de l'opposition officielle et du Parti québécois, c'est que tout est déterminé en fonction de la séparation et de la souveraineté. C'est devenu l'obsession numéro un évacuant toutes les questions touchant les priorités des citoyens et des citoyennes du Québec.

Et, Mme la Présidente, qu'est-ce que nous dit le Parti québécois, l'opposition officielle? Si ça va mal dans les régions, la solution, c'est la souveraineté; si ça va mal en santé, la solution, c'est la souveraineté; si ça va mal, Mme la Présidente, en éducation, la solution, c'est la souveraineté. Bien, on voit bien, dans ces conditions-là, que c'est une vision simpliste, passiste, une vision qui évacue des réalités complexes du fonctionnement de notre société, qui n'a rien à voir, Mme la Présidente, avec les priorités de tous ceux et celles qui vivent dans les régions du Québec. Et je suis fière, Mme la Présidente, de faire partie d'une formation politique, d'un gouvernement qui non seulement a fait des régions sa priorité, mais qui n'hésite pas un instant à se rendre en région pour supporter les hommes et les femmes qui consacrent de l'énergie à développer leur coin de pays et à développer également leur région et leur communauté.

Au-delà des phrases un peu creuses, un peu vides du député de Drummond, parce que je ne suis pas surprise du tout des mots qu'il utilise ce matin — parce que c'est des phrases clips qui font appel à des slogans un peu faciles — je pense qu'il faut regarder dans les faits quelles sont nos réalisations et comment, depuis avril 2003, les régions, Mme la Présidente, ont connu certainement un nouvel essor. Et je vais commencer par une donnée qu'on n'utilise pas assez souvent, c'est le solde migratoire qu'on retrouve dans les différentes régions du Québec. Et, lorsqu'on regarde l'ensemble des données entre 1998 et 2004, on se rend compte que notre gouvernement a réussi à stopper l'hémorragie qu'ont connue plusieurs régions du Québec, et en particulier plusieurs régions ressources.

Puis on a des données pour appuyer ce que nous disons, Mme la Présidente. Je vous donne un exemple concret: Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, une région que je connais bien; 1998-1999: un solde migratoire négatif, il y a plus de 2 000 personnes qui ont quitté la région à ce moment-là. En 2003-2004, 94 personnes, Mme la Présidente, avaient quitté la région, et, pour la première fois dans notre histoire, une première historique, un solde migratoire positif pour les jeunes de 25 à 35 ans. Ça ne s'est jamais vu dans notre histoire, Mme la Présidente, et pour nous c'est une donnée factuelle qui fait référence à tous les efforts qu'on a déployés comme gouvernement, entre autres, en annonçant la mise en place d'un crédit d'impôt pour favoriser le retour des jeunes dans les régions.

● (10 h 20) ●

Mme la Présidente, le gouvernement non seulement est fier des réalisations qu'il a faites en région, notre bilan est positif: 110 réalisations majeures dans toutes les régions du Québec en matière de création d'emplois, en matière de santé, en matière d'éducation, en matière de transports, en matière de services de garde. Et ce que je trouve assez particulier de la part du député de Drummond — et c'est toujours le même discours qui l'habite — c'est qu'il colporte, il véhicule une vision, une vision simpliste et passiste du développement régional, comme si le développement des régions passait uniquement par l'économie, par le développement économique, alors qu'on sait très bien que le développement régional, c'est beaucoup plus que le développement économique, c'est la santé, c'est l'éducation, c'est les transports, c'est les infrastructures, c'est l'habitation, c'est les services de garde.

Et, dans ce cadre-là, je peux vous dire qu'on est très, très fiers des investissements que nous avons confirmés depuis avril 2003. 3 milliards de plus en santé, et c'est clair, Mme la Présidente, que ça contribue à améliorer les services de santé dans les régions du Québec. En Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, notre collègue était avec nous — M. Couillard, le ministre de la Santé — et il nous annonçait 4,5 millions de dollars pour un appareil en résonance magnétique pour l'ensemble du territoire gaspésien, madelinot, ce qui va empêcher 2 000 personnes de quitter notre région à chaque année, pour recevoir des services de cet ordre-là, de cette nature-là à l'extérieur des régions du Québec.

En éducation, Mme la Présidente, un réinvestissement de plus de 1 milliard de dollars depuis avril 2003, alors que le précédent gouvernement, lui, avait

coupé 1,8 milliard de dollars entre 1998 et 2004. Du côté des services de garde, 25 000 places de plus dans les services de garde. En infrastructures, on s'entend pour dire, Mme la Présidente, que les infrastructures, c'est l'a b c de toute politique, de toute intervention en développement régional — nos infrastructures de base au niveau routier, au niveau maritime, au niveau ferroviaire, au niveau aérien — alors, sur les infrastructures, une entente, avec le gouvernement fédéral, de 390 millions pour soutenir le monde municipal.

En habitation, un effort sans précédent du gouvernement, reconnu par tous les organismes communautaires de toutes les régions du Québec: 476 millions de dollars de plus depuis avril 2003. Et nous allons livrer, en 2007, 18 600 nouvelles unités de logements sociaux, un geste, Mme la Présidente, jamais posé auparavant par aucun gouvernement, parce que nous avons fait donc de cette question de l'habitation une priorité. Il faut comprendre que les gestes qu'on a posés, les réinvestissements que nous avons annoncés ont un effet extrêmement positif dans l'ensemble des régions du Québec.

Dans le dossier des transports, 1,4 milliard cette année; plus de 3 milliards de dollars à terme par rapport aux investissements que nous avons confirmés avec nos collègues des transports. Alors, je pense qu'au-delà des clichés notre collègue aurait certainement intérêt à avoir le courage d'admettre qu'il y a des efforts importants qui ont été faits par notre gouvernement.

Tout à l'heure, il nous parlait du dossier forestier. Je peux vous en parler, Mme la Présidente, j'ai fait partie de la tournée avec mon collègue des Ressources naturelles. Nous sommes allés dans à peu près toutes les régions forestières du Québec, et je peux vous confirmer que nous avons été très bien reçus. Très bien reçus, pourquoi? Parce que les régions du Québec ont accepté, via les conférences régionales des élus, de mettre la main à la pâte et ont accepté, Mme la Présidente, avec nous de travailler en mode solution. Pourquoi en mode solution? Parce que le défi que nous sommes donné comme société, c'est de protéger pour le futur notre capital forestier, notre patrimoine forestier, un de nos patrimoines — notre patrimoine naturel — les plus précieux.

J'étais là, en 2000, lorsque l'ancien ministre des Ressources naturelles, M. Brassard, a fait le tour des régions du Québec pour annoncer une réduction de la possibilité forestière de plus de 50 % sur certaines aires communes dans plusieurs régions du Québec. Et le gouvernement n'était pas du tout, à ce moment-là, en mode écoute et en mode solution avec les régions du Québec, il a abandonné littéralement les régions forestières, et je pense que c'est important qu'on puisse se le rappeler ce matin.

Nous, on a fait un geste, on a pris une décision courageuse, une décision courageuse qui a été saluée, et l'ensemble des régions qui nous ont reçus adhèrent à la décision que nous avons prise. Cependant, ce qu'on dit: Oui, il y aura des impacts, et on va ensemble trouver des solutions pour s'assurer que nos communautés, nos villages, au Québec, puissent continuer de jouir des retombées liées à l'exploitation forestière, à la mise en valeur de nos forêts.

Mme la Présidente, nous avons également fait de la question de la décentralisation, de la régionalisation,

modulation, adaptation des programmes une priorité. Pourquoi? Parce que nous considérons que les régions sont maîtres de leur développement. Elles ont la possibilité, avec notre gouvernement, de contrôler leurs propres outils de développement. Et, Mme la Présidente, je dois vous dire que la mise en place d'une nouvelle gouvernance avec les conférences régionales des élus témoigne d'un geste concret de confiance à l'endroit des régions et, entre autres, à l'endroit des élus municipaux. Et, s'il y a un gouvernement qui s'est fait respectueux à l'endroit des élus municipaux, c'est bien le nôtre, au moment où l'ancien gouvernement, lui, avait priorisé les fusions forcées et écarté complètement les élus municipaux de toute la question liée au développement régional et au développement économique. Parce qu'il faut le dire, les municipalités sont des acteurs de premier plan du développement économique, du développement de nos régions.

Mais ce qui est intéressant, c'est que, pour le Parti québécois, la décentralisation, ça ne fait pas partie de leurs priorités, ce n'est pas dans l'agenda du Parti québécois et c'est Bernard Landry qui nous le rappelait il y a quelque temps, en nous disant que la décentralisation serait possible au jour où le Québec serait souverain. Donc, encore une fois, Mme la Présidente, la souveraineté, l'obsession de la souveraineté est pénalisante pour l'ensemble des régions du Québec et n'a rien à voir avec les véritables priorités qui sont formulées par les gens qui vivent dans toutes les régions du Québec.

Alors, en terminant, est-ce que nous sommes fiers de notre bilan dans les régions du Québec? La réponse, c'est oui, 110 réalisations majeures qui vont permettre de conduire nos régions sur un meilleur développement.

La Présidente (Mme Robert): Merci, Mme la ministre. Maintenant, je passe la parole au député de Drummond.

Argumentation

M. Normand Jutras

M. Jutras: La ministre conclut en disant qu'elle est fière de son bilan. C'est vrai qu'il y a des gens, dans la vie, qui se contentent de peu, mais effectivement, nous, de ce côté-ci de la Chambre, Mme la Présidente, nous visons beaucoup plus loin. Puis, quand elle parle, entre autres, de la souveraineté, moi, je voudrais parler de son obsession du fédéralisme et des conséquences que ça a dans la vie des Québécois à tous les jours, et le meilleur exemple, Mme la Présidente, c'est le textile.

L'industrie du textile est en train de mourir au Québec, et le gouvernement libéral laisse mourir l'industrie du textile au Québec. Alors, Mme la Présidente, vous allez vous rappeler, en 2003, en décembre 2003, il est tombé une mauvaise nouvelle à Drummondville, la fermeture de 600 postes chez Denim Swift. Et, à l'époque, moi, j'avais écrit, là, au ministre responsable du développement des régions puis je lui disais: «Il est à craindre que ce coup dur que subit ainsi l'industrie du textile ne soit que le début d'une série d'autres fermetures et pertes d'emplois en raison du

contexte mondial et de la concurrence très forte que doit vivre ce secteur, de sorte que l'avenir du textile non seulement au Québec mais au Canada est sérieusement menacé.»

C'est une lettre que j'écrivais au ministre du Développement économique de l'époque, ministre des Finances maintenant, le 8 janvier. Mais, Mme la Présidente, il n'a rien fait pour l'industrie du textile, et, un an après, un an après, pratiquement jour pour jour, la mauvaise nouvelle tombait à Huntingdon, c'étaient 800 emplois — une ville de 2 800 habitants, Mme la Présidente — et c'étaient 800 emplois qui se perdaient dans le textile. Et, lorsque j'ai interrogé le ministre en Chambre, en décembre dernier, pour lui dire: Mais qu'est-ce que vous avez fait durant cette année-là? Je vous ai prévenu du danger qui menaçait l'industrie du textile. A la place de vous tourner les pouces, là, vous ne pensez pas que vous auriez dû bouger? Savez-vous ce qu'il m'a répondu au mois de décembre, lorsque je l'ai interrogé là-dessus, le 16 décembre? Bon. Il parlait, là, de la situation de l'industrie du textile puis il dit: «Ceci dit, suite à la rencontre qu'on a eue précisément ensemble, j'ai rencontré mes collègues fédéraux et enfin on a obtenu une décision d'Ottawa.» Écoutez bien ça: «Je le regrette comme vous, elle était trop tardive, mais on a travaillé pendant six mois pour obtenir la décision qu'ils ont finalement annoncée il y a deux jours.»

C'est ça, le fédéralisme, Mme la Présidente, et, voyez-vous, nos amis d'en face, ce qu'ils font, eux autres, c'est de couvrir les fédéralistes. Quand elle parle de l'obsession de la souveraineté, bien, si effectivement on était souverains, on n'aurait pas eu un problème comme on a présentement, dans l'industrie du textile, où on a le gouvernement d'en face qui attend les décisions d'Ottawa, Ottawa ne bouge pas, puis eux autres, plutôt que de pousser sur Ottawa ou de prendre eux autres mêmes des décisions, bien ils restent les deux bras croisés, et, pendant ce temps-là, Mme la Présidente, l'industrie du textile se meurt au Québec.

Alors, comment ça se fait qu'ils n'ont pas à coeur de préserver l'industrie du textile au Québec? Et Huntingdon — je reviens sur l'exemple de Huntingdon — un fonds de 3 millions pour une ville mono-industrielle; cinq mois après, l'argent n'est pas encore là. Est-ce qu'ils y croient, au développement des régions? Est-ce qu'ils y croient, à l'industrie du textile? Comment ça se fait qu'ils ne sont pas capables de prendre des décisions? Les États-Unis, pour protéger l'industrie du textile, ils ont bougé, eux autres. Il en ont pris, des décisions. L'Europe présentement est en train d'en prendre, des décisions, pour préserver son industrie du textile, mais ici on a un gouvernement libéral sans vision, sans perspective, qui n'a pas d'idée, qui n'a pas de nerf, là, qui n'a pas de «go ahead», qui n'a pas de perspective, de vision d'avenir, puis qui laisse aller, puis qui laisse faire.

● (10 h 30) ●

Bien, là, on voit les conséquences, Mme la Présidente, au niveau de l'industrie du textile, et ça, c'est à peu près le meilleur exemple qu'on peut donner de l'obsession fédéraliste de nos amis d'en face, de toujours couvrir le fédéral puis des fois même de conclure des ententes à rabais sur le dos des Québécois, pour couvrir le fédéral. Bien, l'obsession fédéraliste, elle est de ce côté-là, Mme la Présidente, et elle nuit énormément aux

Québécois et elle nuit aux Québécois dans leur vie de tous les jours, que ce soit en santé, que ce soit en éducation, que ce soit dans l'industrie du textile, que ce soit dans tous les secteurs manufacturiers.

Alors, ce que je demande — puis c'est important, l'industrie du textile au Québec: Qu'est-ce que la ministre va faire pour protéger l'industrie du textile au Québec? Quelles pressions fait-elle sur le gouvernement fédéral, pour qu'il bouge pour protéger l'industrie du textile au Québec? Qu'est-ce qu'elle fait par rapport à ça? Ils nous ont annoncé un plan — ça a pris un an avant qu'il sorte, Mme la Présidente — un fonds de quelque chose comme 3 millions, c'est à peine pour payer des études de faisabilité par rapport à cette industrie-là. Ils nous annoncent des crédits d'impôt en design. C'est bon pour l'industrie du design de mode, ça, à Montréal, mais l'industrie du textile en région? Huntingdon, qu'est-ce que vous dites aux gens? Magog, qu'est-ce que vous dites aux gens? Ormstown, qu'est-ce que vous dites aux gens? Ils veulent savoir qu'est-ce qui arrive à l'industrie du textile. Si vous avez pris la décision de laisser mourir l'industrie du textile, dites-le donc.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond. Je pense que Mme la ministre pourra répondre à la question. Vous avez cinq minutes.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Oui. Merci, Mme la Présidente. Écoutez, ça prend du culot, là, lorsqu'on sait que le gouvernement précédent a laissé, a abandonné carrément cette industrie importante pour le Québec, l'industrie du textile, plus de 2 000 emplois qui ont été perdus sous la gouverne du Parti québécois, à l'époque. Alors, ça prend du culot, Mme la Présidente, pour faire fi d'un gâchis comme celui-là pour lequel ils n'avaient à l'époque absolument aucune solution.

Notre collègue nous demande: Est-ce que nous croyons au développement des régions? Bien sûr, Mme la Présidente, non seulement on y croit, mais on y travaille à tous les jours. Et ça me fait sourire d'entendre notre collègue le député de Drummond vanter les vertus du fédéralisme parce que je peux certainement lui faire une démonstration assez éloquentes et évidente à quel point le fédéralisme effectivement sert la cause de la population québécoise. S'il y a un gouvernement qui a réussi à s'entendre avec le fédéral, pour faire avancer la cause du Québec et l'intérêt des Québécoises et des Québécois, c'est bien le nôtre, hein? Une entente sur la santé, une entente sur l'assurance parentale, une entente récemment sur les infrastructures, hein, c'est important, Mme la Présidente, de se rappeler des bons coups parce que l'ensemble des ententes que nous avons convenues avec le gouvernement fédéral nous ont permis de donner un coup de barre pour améliorer la situation des régions du Québec et améliorer aussi le mieux-être de l'ensemble de la population québécoise.

Écoutez, on oppose séparation à fédéralisme. On peut en parler longtemps. Le Parti québécois vient de déposer un budget de la souveraineté qui s'apparente davantage à de la fiction, Mme la Présidente, un budget, écoutez, qui n'est pas pris très au sérieux, un budget qui a inspiré notre collègue des Finances à un point tel qu'il

l'a comparé à un autre chapitre d'*Alice au pays des merveilles*, Mme la Présidente, et je pense que les Québécois seront en mesure de juger de la pertinence et du sérieux de la démarche qui a été formulée par le Parti québécois. Mais les gens qu'on rencontre au quotidien, dans les régions du Québec, s'attendent à un peu de sérieux de la part de leurs élus et s'attendent à ce qu'on leur propose un projet qui va véritablement leur permettre d'améliorer leurs conditions et de changer leur vie.

Et, en parlant de bilan, bien je suis très fière de lui dire que, dans sa propre région, il y a des annonces importantes qui ont été faites et qui ont fait la différence au niveau de la création d'emplois. Je participais moi-même, en avril 2004, à une annonce importante dans le secteur de la recherche: Solvay Pharma, Mme la Présidente, un investissement de plus de 8 millions de dollars dans un secteur extrêmement important au niveau de la santé en cardiologie, en santé mentale également; un autre investissement majeur, celui-là: le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole, Mme la Présidente, un investissement total de plus de 1 million de dollars avec une dizaine d'emplois créés, consolidés; des investissements importants dans le secteur des routes, avec plus de 22 millions de dollars comme investissements pour le prolongement de l'autoroute 55; mesures de soutien aux enfants — on n'en a pas parlé beaucoup jusqu'à maintenant: plus de 1 milliard de dollars qui ont été retournés dans les poches de familles du Québec, dans toutes les régions du Québec, en 2004.

Pour sa région, Centre-du-Québec, bien, écoutez, 16,1 millions pour 25 300 familles de sa région, 28 logements sociaux qui ont été construits, pour un investissement total de près de 3 millions de dollars. Mme la Présidente, maintien de l'école de village donc dans sa région, un investissement de plus 1,3 million de dollars. Alors, je pense que c'est important que le député de Drummond ait suffisamment d'honnêteté sur le plan intellectuel, pour reconnaître qu'il y a des efforts et des investissements importants qui ont été consentis dans plusieurs régions du Québec. Et je l'inviterais peut-être à prendre connaissance d'une étude intéressante qui a été formulée par l'institut CIRANO. Écoutez, c'est des gens, là, très objectifs, là, qui ne sont associés à aucune formation politique, aucun parti et qui, après une analyse poussée, arrivent à la conclusion que toutes les régions périphériques du Québec ont vu leur position relative se détériorer de 1995 à 2002.

Alors, je pense que c'est important que, malgré tous les efforts qui ont été faits par le précédent gouvernement, on se rende compte que ça n'a pas contribué à améliorer de façon substantielle la situation économique et sociale de plusieurs régions du Québec. Lorsque je pense à des projets comme la Gaspésie, lorsque je pense au métro de Laval, lorsque je pense, Mme la Présidente, à un certain nombre d'annonces et de projets qui ont été confirmés, qui ne se sont jamais concrétisés, matérialisés, qui ont coûté des millions de dollars aux Québécois, bien je pense qu'il y a certainement matière à se questionner.

Il parlait, tout à l'heure, du crédit d'impôt pour la nouvelle économie. Bien, moi, je peux lui dire qu'on est venu corriger, dans le dernier budget, une erreur faite par son gouvernement à l'époque...

La Présidente (Mme Robert): Merci, Mme la ministre...

Mme Normandeau: Merci.

La Présidente (Mme Robert): ...le temps est écoulé. Je passe maintenant la parole au député de Vimont.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mme la Présidente, moi, je vais vous parler du développement régional pour vraiment mettre en contexte la réalité de ce qui se vit en région, parce qu'avant tout le Québec est composé de 17 régions.

Donc, lorsqu'on parle de régions, c'est sûr que les gens ont toujours l'impression que c'est des centres extérieurs. Bon. On va parler de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on va parler de la région de Roberval, entre autres, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais avant tout c'est de 17 régions administratives qu'est composé le Québec. On a seulement neuf villes de plus de 100 000 habitants, on a 86 MRC, 1 101 municipalités, et c'est pour vous dire comment toutes les régions, toutes les municipalités vivent des réalités complètement différentes.

Il y a des changements démographiques bien sûr qui touchent tout le Québec. Il y a certaines régions éloignées, si on veut parler ainsi, les régions ressources, qui vivent, peut-être d'une façon différente, ces réalités-là. Il y a, comme le député de Drummond a soulevé, ce que ma collègue la ministre des Affaires municipales et des Régions a également mentionné, la mondialisation, qui a un impact sur le Québec, sur nos régions, sur toutes nos régions, d'ailleurs; la nécessité également de voir et de devenir une société de savoir.

Lorsqu'on parle de deuxième, troisième transformation, et c'est important d'aller de l'avant, vers des mauvaises habitudes qu'on a prises dans le passé, c'est-à-dire vendre à rabais ou vendre nos ressources sans voir à plus long terme. Ça fait longtemps qu'on est... Ce n'est pas quelque chose qui vient d'hier, là. La réalité des régions ressources est quelque chose qui a préoccupé beaucoup les gouvernements. Malheureusement, des décisions antérieures, et toujours de bonne foi — moi, je ne mettrai jamais de mauvaise foi les intentions qui ont été posées par des collègues, peu importe le parti au pouvoir — il y a eu de la bonne foi, il y a eu des tentatives, mais c'est toujours selon certains objectifs. Je pense qu'on a entendu un débat ici assez clair au niveau de chacun à ses objectifs prioritaires. Donc, moi, je ne veux pas revenir sur la question de la réalité des valeurs apprécier à être séparés, que je n'y crois pas, et de continuer de faire partie du Canada.

Donc, le PQ, pendant les années antérieures, a eu une approche, une approche qui était la leur. Il y a eu des tentatives, il y a des approches plutôt mur à mur, une approche beaucoup plus centralisée par rapport à la réalité que Québec, la capitale, devait décider, et, de là, on transmettait aux régions la façon de voir les choses. On avait également peu d'encouragements au niveau du développement pour nos PME. On a plutôt eu une vision limitée face à l'écoute des régions. On a préféré

que ça vienne encore, comme je disais, de la capitale, et de là l'approche ancienne colonie, je présume, de dire que, de la capitale, on transmet aux régions et on vivra avec, ils vivront avec nos décisions.

• (10 h 40) •

Nous, ce qu'on a préféré faire — et c'est des gestes qui prennent du temps, oui — mais on arrive avec une nouvelle approche partenariat du milieu: chaque région, avec la constitution des CRE, qui a amené, au niveau local, la prise de décision. C'est un geste qui était réclamé depuis tellement longtemps par les régions, Mme la Présidente, que maintenant, concrètement, elles se retrouvent avec un milieu de prendre des décisions locales. On a également bien sûr... Et, de là, ça a amené sur des décisions beaucoup plus sur mesure. Les décisions pour ma région de Laval ne sont pas les mêmes décisions qui vont s'appliquer même chez vous, qui êtes juste ma voisine presque, au niveau des Laurentides. Ce sont des réalités totalement différentes.

Il y a également les régions ressources, Mme la Présidente, comme vous savez, qui ont également leurs réalités terrains.

Donc, la réalité sur mesure, c'est ce que nous sommes en train de faire: ramener le pouvoir décisionnel aux régions. Il y a aussi tout le volet de revaloriser aussi les élus municipaux par l'égard du fait que ce sont eux qui sont membres des CRE, ce sont eux qui vont pouvoir et qui vont être redevables à leurs citoyens, parce que ce n'est pas vrai qu'une décision antérieure qui était prise par des groupes, des hommes d'affaires, des femmes d'affaires même de bonne foi, encore une fois... Ils n'avaient de comptes à rendre à personne, eux autres, tandis que localement, maintenant, quand les membres de la CRE qui sont tous des élus arrivent devant leurs citoyens, ils ont des comptes à rendre: Pourquoi tel investissement n'a pas fonctionné? Donc, c'est concret, c'est des gestes plus concrets qui permettent, qui donnent des décisions, un rôle décisionnel beaucoup plus aux régions.

On a également, de là, amené ce que la population exige des élus, l'imputabilité et une responsabilité face à leurs décisions. C'est sûr que l'objectif est bien sûr de permettre aux régions. Puis la ministre l'a bien présenté. Pour le développement des régions, ça ne fait pas seulement non plus au niveau économique, mais il y a tout le développement social, culturel et bien sûr de la famille. Donc, on pourra revenir. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Vimont. Maintenant, je cède la parole au député de René-Lévesque.

M. Marjolain Dufour

M. Dufour: Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je tenais à être ici, ce matin, sur cette interpellation au niveau du développement des régions, interpellé la ministre sur un dossier en particulier et peut-être un autre s'il me reste du temps, le dossier de la modernisation d'Alcoa à Baie-Comeau. Alors, peut-être faire une rétrospective du dossier, et les conséquences de la non-modernisation se sont fait sentir voilà deux semaines, à Baie-Comeau.

Alors, le dossier de la modernisation, c'est qu'il y avait une entente avec le gouvernement précédent, et l'entente concernant la modernisation d'Alcoa à Baie-Comeau a été rouverte. Et je parle du dossier comme j'en ai parlé en commission parlementaire, parce qu'on sort d'une commission parlementaire sur les enjeux énergétiques. Et le ministre des Ressources naturelles avait deux réflexions dans le dossier de la modernisation d'Alcoa à Baie-Comeau: c'est que, un, l'entente a été rouverte parce qu'il n'y avait pas d'emploi de deuxième et de troisième transformation; et le deuxième sujet était qu'il n'y avait rien d'attaché au niveau de la garantie des 1 500 emplois à Baie-Comeau.

Alors, l'entente a été rouverte. En rouvrant l'entente, bien entendu, la donne qui avait changé, c'était la hausse des tarifs d'électricité. Alors, on est, aujourd'hui, à Baie-Comeau, aux prises avec une non-modernisation, ce qui fait en sorte que, sur les emplois de deuxième et troisième transformation qui avaient été négociés par le ministre, c'est qu'ils ne tiennent plus. Pour ce qui est des 1 500 emplois qui étaient non garantis, c'est que la garantie dans l'entente précédente était que, par rapport aux trois phases de la modernisation qui étaient la première, la deuxième et la troisième, c'est qu'après la troisième tu avais une consolidation de 1 500 emplois. Alors, on se ramasse, un an après, que je n'ai pas d'emploi de deuxième et troisième transformation et que je n'ai pas non plus de modernisation.

Donc, la date butoir étant 2010 par rapport aux normes environnementales, on se ramasse avec la situation que voici. Voilà deux semaines, Alcoa, pour être capable de réinvestir dans l'usine pour être capable d'atteindre les normes environnementales de 2010, a déposé une offre au syndicat pour couper 200 emplois à Baie-Comeau, offre qui a été rejetée du revers de la main, parce que les travailleuses et les travailleurs ont l'impression d'être pris en otage dans cette non-modernisation-là. Alors, le fait est qu'aujourd'hui, s'il y avait eu 200 coupures de jobs la semaine dernière, ce qui aurait été accepté par le syndicat mais avec réouverture de la convention collective, c'est que, si je n'ai pas de modernisation à Baie-Comeau, Mme la Présidente, je perds encore 700 postes en 2010.

Les conséquences de tout ça, c'est que 900 emplois, dans la MRC de Manicouagan, multipliés par trois, qui équivalent à 2 700 emplois, la perte sèche par rapport à la coalition de la modernisation et l'ensemble de ceux qui ont travaillé avec nous, c'est que la région perd 5 000 personnes.

Je reviens à la commission parlementaire où, l'entente ne s'étant pas conclue par rapport aux non-prévisibilités des hausses de tarifs d'électricité — puis on sait qu'on en a eu plusieurs depuis 18 mois... C'est que l'économiste Pierre Fortin est venu en commission parlementaire et il nous a dit que, par rapport à l'exportation de l'électricité, ça rapportait à l'État 0,088 \$. L'Association des manufacturiers du Québec est venue, en commission, déposer un mémoire et, eux, ils nous ont dit que, comparativement à 0,08 \$ pour un kilowatt exporté, eux, c'était 0,69 \$ qu'ils faisaient en retour, au niveau de la manufacture au Québec. Au niveau de l'aluminium, extrêmement important, déposé par l'Association en aluminium du Québec, c'est 0,143 \$, l'équivalent d'un kilowatt exporté au niveau de 0,088 \$.

Alors, il est plus payant de transformer au Québec que d'exporter.

Alors, qu'est-ce que la ministre peut faire pour la région de la Manicouagan, pour les travailleurs et les travailleuses au niveau du dossier d'Alcoa à Baie Comeau?

Je profite de l'occasion pour un deuxième sujet — et Mme la ministre était présente dans mon comté, avant-hier — au niveau des forêts. Alors, la Conférence régionale des élus était là. Ils vous ont présenté un programme, des propositions de mesures d'atténuation pour la Côte-Nord. Je rappelle à la ministre — puis je vais appuyer mes élus, on a fait notre travail au niveau du salon bleu, au niveau de l'Assemblée nationale, on va faire notre travail avec nos élus en région; je pense que, la tournée, c'est ça que vous êtes en train de faire — alors il est dit que, dans ma région, comparativement à 34 % de forêts matures et surmatures au Québec, nous, c'est 81 % et, au lieu d'avoir du bois pour 35 ans, on en a pour 95 ans au moment où on se parle. Alors, peut-il y avoir des mesures exceptionnelles pour la région? C'est ce que l'ensemble des leaders socioéconomiques et c'est ce que la CRE vous ont demandé. Et, bien entendu, le deuxième grand sujet, c'est que, pour aller chercher ces forêts matures et surmatures, on a besoin de sous au niveau des chemins forestiers.

Alors, qu'est-ce que la ministre peut faire pour les travailleurs et les travailleuses chez nous?

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de René-Lévesque. À vous, Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci. Bien, tout d'abord, je suis très heureuse de l'interpellation de notre collègue le député de René-Lévesque et très heureuse parce que j'étais effectivement avec lui, là, dans son comté, cette semaine, dans le cadre d'une tournée, Mme la Présidente, qui est importante, qui nous a permis de prendre la mesure de la diversité des différentes réalités forestières qu'on trouve au Québec.

On sait que le couvert forestier est différent sur la Côte-Nord qu'en Gaspésie ou encore dans les Hautes-Laurentides. On était à Mont-Laurier cette semaine. Notre collègue nous interpelle sur: Est-ce qu'il y aura des mesures spéciales dans la région de la Côte-Nord? La réponse, c'est oui. Et ce qu'on a convenu avec les régions du Québec, c'est de développer avec elles des mesures d'atténuation qui répondent aux réalités propres de chacune des régions du Québec, parce que ce que j'ai entendu sur la Côte-Nord, on ne l'a pas entendu ailleurs, nulle part ailleurs au Québec. Parce qu'effectivement la forêt nord-côtière est une forêt mature, même surmature. C'est un territoire, Mme la Présidente, qui s'est développé, toute chose étant relative, qui est relativement jeune au niveau de l'exploitation forestière, et la bonne nouvelle cependant pour la Côte-Nord, c'est qu'il y a une matière première là qu'on retrouve en plus grande quantité que ce qu'on peut retrouver ailleurs dans d'autres régions du Québec.

La CRE a fait un travail absolument extraordinaire, un travail consciencieux. J'ai eu l'occasion

d'entendre autant des représentants des travailleurs que des industriels, et le message a été clair sur la Côte-Nord: nous avons besoin de mesures adaptées à notre réalité forestière particulière. La bonne nouvelle avec le rapport Coulombe, c'est que nous allons faire une plus grande place à l'expertise développée dans chacune des régions du Québec, entre autres, en mettant sur pied des commissions forestières régionales. Et ça, c'est un message à peu près unanime qu'on a entendu dans toutes les régions du Québec: plutôt que de toujours décider à partir du central, à partir de Québec, une norme mur à mur pour l'ensemble des régions forestières du Québec, les gens nous disent: Écoutez, faites-nous confiance, notre forêt, on la connaît — on la connaît. Alors, ce qu'on a convenu avec les gens de la Côte-Nord — et ils ont accepté d'adhérer à notre démarche, et le gouvernement affirme aujourd'hui, réaffirme, aujourd'hui, que nous avons entendu les demandes de la Côte-Nord — ce qu'on a convenu avec la région, c'est que, dès la semaine prochaine, on se met au boulot pour déterminer ensemble, à court terme, les mesures d'atténuation qui pourraient être déployées pour minimiser l'impact sur l'emploi, l'objectif étant que, d'ici le début juin, on mette en oeuvre le plan d'action qui va nous conduire à un contrat d'aménagement... un contrat, pardon, de diversification et de développement avec la région de la Côte-Nord.

• (10 h 50) •

Pour ce qui est de la question concernant Alcoa, je suis parfaitement d'accord avec mon collègue lorsqu'il affirme que c'est plus payant, au Québec, de transformer que d'exporter. D'ailleurs, Mme la Présidente, si nous avons pris la décision de revoir l'entente qui est intervenue avec Alcoa, c'est justement pour protéger les intérêts des Nord-Côtiens, parce qu'il n'était pas question pour nous — et le premier ministre l'a réaffirmé à de nombreuses reprises — de vendre à rabais les ressources naturelles de la Côte-Nord. Et je peux vous confirmer, ce matin, Mme la Présidente, que, si Alcoa souhaite négocier avec le gouvernement, nous sommes tout à fait disposés à nous asseoir avec Alcoa pour négocier un projet de modernisation.

Et je pense que le député pourra reconnaître avec nous que la rigueur dont notre gouvernement a fait preuve nous a permis d'améliorer l'entente qui est intervenue, par exemple, avec Québec Cartier Mining. Et, Mme la Présidente, on a revu cette entente-là. On a annoncé un investissement de 196 millions de dollars qui a permis le maintien de plus de 1 800 emplois sur la Côte-Nord, et, aujourd'hui, je peux vous dire que ça a été une bonne entente, ça a été un geste positif qui a été posé. Mais on le fait toujours au bénéfice des gens des régions et, dans ce cas-ci, on l'a fait au bénéfice des gens de la Côte-Nord. Ça, je peux donner ma parole à mon collègue que, chaque fois qu'une décision est prise de cette nature-là, elle se fait toujours au bénéfice des gens des régions, l'objectif étant qu'on cherche bien sûr à créer de meilleures conditions pour avoir le meilleur deal possible, si vous me permettez l'expression, avec la grande entreprise.

Un autre investissement qui a été annoncé du côté de la Côte-Nord, qui est non négligeable, c'est un grand complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, plus de 1 500 MW qui seront produits là-bas pour un projet de 6,5 milliards de dollars. Sur la Côte-Nord,

Mme la Présidente, l'hydroélectricité, écoutez, c'est fantastique sur le plan économique. D'ailleurs, notre prétention, c'est de faire de la Gaspésie avec l'éolien ce qu'on a fait avec l'hydroélectricité sur la Côte-Nord, et on compte bien y arriver. Et ça va avoir des effets extrêmement positifs dans les communautés de la Côte-Nord. C'est des chantiers extraordinaires qui sont annoncés dans ces conditions-là.

Alors, écoutez, aux gens de la Côte-Nord, ce matin, j'aimerais leur réaffirmer l'appui de notre gouvernement par rapport à leur développement. Merci.

La Présidente (Mme Robert): Merci, Mme la ministre. M. le député d'Iberville.

M. Jean Rioux

M. Rioux: ...Mme la ministre et mes collègues. Venant d'une région rurale, il y a un sujet pour moi que j'ai à coeur, c'est évidemment l'agriculture. Et permettez-moi de vous montrer la dynamisme de la région de la Montérégie, principalement le secteur de la production qui fait qu'en Montérégie on a un PIB de 700 millions, en 2002, des recettes de marché de quelque 1 037 000 000 \$, soit 27 % de toutes les recettes agricoles québécoises. La production était responsable de 16 000 emplois directs et de quelque 7 200 fermes de la région ont fait des immobilisations annuelles de plus de 187 millions.

Il y a aussi la transformation qui est importante dans notre région. L'activité bioalimentaire de la région procure de l'emploi à 74 700 personnes et génère un PIB de 2 milliards 79 millions, ce qui en fait la deuxième région à ce chapitre après Montréal. Donc, c'est un secteur, on voit, qui va bien en région. Et, lors du dernier budget, effectivement notre gouvernement y a porté attention, je pense principalement au remboursement de taxes. Rappelons-nous que l'ancien gouvernement avait amené une surcharge de 26 millions aux agriculteurs, soit principalement en rajoutant, en 1996, la résidence et le terrain, donc une augmentation de 16 %... de 16 millions, plutôt, du compte de taxes et, en 2002, par l'abolition du seuil de valeur des terres de 800 \$ l'hectare. Ce que le dernier budget a changé et qui a été important et apprécié par l'ensemble des agriculteurs, c'est que les terres qui dépassent 1 500 \$ l'hectare ont vu augmenter le remboursement de 70 % à 85 %.

Dans mon comté, on a aussi des cidreries — les vignobles — qui est très dynamique. Ces gens-là ont demandé l'aide du gouvernement et ont déjà retrouvé des mesures à l'intérieur du budget. Donc, dans les diverses Sociétés des alcools, on va mettre en évidence les produits alcoolisés du Québec. Donc, c'est une mesure qu'ils demandaient depuis longtemps, et ça a été annoncé. L'ensemble des produits du terroir qui se développent et qu'on retrouve dans toutes les régions du Québec, il y aura un accompagnement qu'on retrouvera de plus de 5 millions pour les aider à commercialiser finalement, leurs produits.

On n'a pas oublié aussi l'industrie... donc les serres. Puis on sait que les coûts énergétiques sont importants, donc il y a une aide qui va leur être donnée pour aider à trouver différentes sources pour diminuer leurs coûts pour qu'on demeure aussi compétitif.

Aussi, une industrie qui est importante, qu'on retrouve, c'est l'éthanol. On sait que, les besoins énergétiques, on devra les diversifier. On a parlé beaucoup tout à l'heure. Mme la ministre a perlé de l'industrie hydraulique... hydroélectrique, plutôt, et des éoliennes. Dans le cas de l'éthanol, on se rappellera — moi, surtout, à l'époque, étant maire de l'ex-municipalité d'Iberville — nous avions soumis un projet d'industrie d'éthanol, et finalement c'est allé dans le comté de Varennes. Pourquoi Varennes? À l'époque, rappelons-nous qu'à l'époque le chef de l'opposition était le premier ministre, donc le choix a été décidé à Varennes, sauf que l'exécution de cette entreprise, qui est vitale pour l'ensemble de nos agriculteurs, n'a jamais été annoncée. Le dernier budget, en donnant un crédit d'impôt, va permettre l'établissement de cette entreprise, et c'est important pour les agriculteurs. Pourquoi? On sait que le prix du maïs est à son plus bas, et donc pour eux ça va pouvoir permettre que le jeu de l'offre et de la demande s'exerce et voir augmenter les prix. Et c'est aussi à l'avantage de l'ensemble des citoyens du Québec parce que, quand les prix sont bas, bien c'est le plan de stabilisation de La Financière qui entre en ligne de compte. Donc, à partir de ce moment-là, on va avoir moins à défrayer au niveau de La Financière.

Donc, tout ça pour vous démontrer que le gouvernement actuel s'occupe des régions, et principalement je pense que ça le démontre au niveau de l'agriculture, présentement qui est un secteur dynamique. Et je pense que nous suivons, d'une manière très sensible, l'ensemble des dossiers au niveau de la production et de la transformation agricoles.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député d'Iberville. Maintenant, je vais donner la parole au député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: Mme la Présidente, à ce stade-ci, je ne peux que déplorer le fait que la ministre des Affaires municipales et responsable des Régions ne réponde pas aux questions. Nous l'interpellons. Je l'ai interpellée il y a quelques minutes, là, sur l'avenir de l'industrie du textile au Québec. L'industrie du textile va mal, il se perd des emplois par milliers, et la ministre ne m'a rien répondu à ce chapitre, Mme la Présidente. Quelles pressions fait-elle sur ses amis fédéraux, là? C'est une fédéraliste. Puis, sur les fédéralistes, là, quelles pressions fait-elle sur ses amis? Ils sont supposés travailler main dans la main, Mme la Présidente. Quelles pressions fait-elle pour aider l'industrie du textile? Puis qu'est-ce que le fédéral fait pour aider l'industrie du textile? Elle ne me répond pas sur une question comme ça. Comment croire qu'elle croit dans le développement des régions, quand on voit que le gouvernement libéral est en train de laisser mourir l'industrie du textile au Québec? Je ne comprends pas que la ministre ne réagisse pas par rapport à un dossier qui est aussi capital pour l'avenir du Québec.

Mais je vais l'interroger aussi sur autre chose — j'espère que j'aurai des réponses: le programme FIER, Mme la Présidente. C'est ridicule, ce qui se passe là-dedans, mais espérons que les libéraux vont se

repandre. Vous allez vous rappeler qu'il y a 14 mois, dans le budget du gouvernement libéral, c'était annoncé en grande pompe, là, le programme FIER. Il faut dire c'est quoi: le Fonds d'intervention économique régional. C'est supposé être un outil mis à la disposition des régions pour créer de l'emploi. Bien, 14 mois après, Mme la Présidente, bien qu'il l'ait annoncé deux, trois fois durant la dernière année, Mme la Présidente, il n'y a rien. Après 14 mois, Mme la Présidente, c'est zéro démarrage d'entreprise, c'est zéro développement d'entreprise puis c'est zéro job. Il y a trois ou quatre FIER qui ont été annoncés, Mme la Présidente, qui sont en développement, mais les résultats, là, ils ne sont pas là, Mme la Présidente. Alors, pendant 14 mois, le gouvernement libéral aura privé les régions du Québec d'un outil aussi indispensable que le FIER. Puis là ils vont nous dire: Oui, nous croyons dans l'avenir des régions. Voyons donc, Mme la Présidente, qu'ils aillent raconter ça à d'autres.

● (11 heures) ●

Alors, je donne l'occasion à la ministre de se reprendre, là. Elle ne m'a pas répondu sur l'industrie du textile. J'aimerais qu'elle me réponde là-dessus: Programme FIER, qu'est-ce qu'elle entend faire par rapport à ça? Parce que, là, il se présente plusieurs difficultés par rapport au programme FIER. Là, eux autres, ils devaient simplifier les choses aussi, hein, Mme la Présidente. Vous vous rappelez, ils disaient: On va simplifier les choses, fini le mur-à-mur puis fini les structures. Mais là le programme FIER, il est d'une complexité épouvantable. C'est ça qui fait en sorte que, dans bien des régions, ça ne démarre pas.

Là, ils ont divisé ça en quatre, eux autres. FIER-Soutien, FIER-Régions, et les gens ont de la difficulté à comprendre c'est quoi au juste, puis même les fonctionnaires qui sont allés dans les régions, ils expliquaient ça du bout des lèvres. Mais FIER-Partenaires sectoriels, puis FIER-Partenaires, projets structurants, 100 millions, les fonctionnaires se sont promenés dans les régions du Québec, Mme la Présidente, en disant: Posez-nous pas de question là-dessus, on ne sait pas c'est quoi.

Alors, je pose la question, aujourd'hui, à la ministre: Est-ce qu'elle est en mesure de nous dire: FIER-Partenaires sectoriels, c'est quoi? En quoi ça sert, ça? C'est quoi, les critères pour ça? FIER-Partenaires, projets structurants, est-ce que la ministre, 14 mois après, 14 mois après, est-ce qu'elle est en mesure de nous dire c'est quoi, ça?

Alors, moi, je dis, Mme la Présidente: quand on parle d'un fonds d'intervention économique des régions, il faut qu'il soit disponible, et là on s'aperçoit que les régions ont de la difficulté parce que c'est compliqué, parce qu'entre autres aussi, Mme la Présidente — et puis ça, c'est une difficulté qui a été présentée à la ministre, puis je ne sais pas qu'est-ce qu'elle va faire par rapport à ça — quand on parle de 500 000 \$ par projet, par entreprise, elle s'est fait dire, à Québec, que c'était minime, ça, là, ça ne correspondait pas à bien des projets. Qu'est-ce qu'elle fait par rapport à ça? Qu'est-ce qu'elle fait aussi par rapport aux régions qui ont dit: Bien, nous, les FIER, c'est difficile à mettre ça sur pied parce que ça va mal chez nous. Alors donc, aller chercher du capital dans le milieu, c'est difficile d'aller

chercher du capital dans le milieu. Puis, si elle ne me croit pas quand je lui dis ça, qu'elle pose la question aux gens de Huntingdon. Comment voulez-vous, Mme la Présidente, quand les quatre industries de textile ferment dans une ville mono-industrielle, aller chercher du capital?

Alors donc, j'espère, Mme la Présidente, avoir une réponse sur l'industrie du textile. J'espère aussi avoir une réponse concernant les FIER-Partenaires sectoriels, les FIER-Partenaires, projets structurants. J'espère avoir une réponse de la ministre concernant les projets de 500 000 \$. Est-ce qu'elle va mettre fin au mur-à-mur puis est-ce qu'elle va permettre, là, de l'adaptation selon les régions? Puis finalement est-ce qu'il va y avoir une volonté, de la part de ce gouvernement-là, de développer effectivement les régions, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond. Alors, pour répondre à la question, je passe la parole à Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Oui, Mme la Présidente. Ça me fait très plaisir de répondre à la question de mon collègue parce que ce qui est intéressant, c'est qu'on peut opposer deux visions d'intervention en matière de développement régional entre notre gouvernement, qui considère les régions comme des partenaires, alors que le gouvernement précédent considérait les régions comme ses mandataires.

Et mon collègue le député de Vimont à juste titre a soulevé le fait que le gouvernement du Parti québécois à l'époque a toujours décidé, à partir du central, ce qui était bon pour les régions du Québec, et ça, c'est un réflexe centralisateur, qui fait appel à une façon de faire qui est dépassée, qui est dépassée parce que notre objectif comme gouvernement, c'est de s'assurer que les régions aient les outils nécessaires pour les conduire sur la voie d'une plus grande autonomie. *Les régions maîtres de leur développement*, Mme la Présidente, ce n'est pas qu'un slogan, c'est ce à quoi on s'emploie à tous les jours, donc des régions partenaires plutôt que des régions mandataires. Et on a posé des gestes concrets qui visent exactement à atteindre cet objectif qu'on s'est fixé. D'ailleurs, la mise en place d'une nouvelle gouvernance au niveau du développement régional va vraiment nous permettre et nous permet déjà d'améliorer la situation de plusieurs régions et la façon d'aborder le développement régional et le développement local.

On a posé des gestes concrets au-delà de la mise en place des conférences régionales des élus, 21 CRE, dans toutes les régions du Québec, qui sont pleinement opérationnelles. Et je peux vous dire, Mme la Présidente, que la mise en place de cette nouvelle gouvernance contribuera à terme à l'émergence d'un nouveau leadership de responsabilités dans les régions. Et, si on fait ce choix-là, c'est parce qu'on considère que les régions du Québec doivent avoir la possibilité d'évoluer dans des conditions nous permettant ou leur laissant de la place pour que s'exprime le leadership qu'on retrouve autant chez nos élus municipaux que de nos intervenants sociaux du secteur socioéconomique.

Alors, Mme la Présidente, au-delà de la mise en place de la nouvelle gouvernance, nous avons également reconnu, avec la loi n° 34 qui a été déposée, que le développement économique local est de responsabilité maintenant des MRC et relève des élus municipaux. Donc, le développement économique local, avec les centres locaux de développement, deviennent d'une certaine façon le bras exécutant sur le plan économique des MRC. Et ça, c'est un geste concret en décentralisation que notre gouvernement a posé parce qu'on fait justement confiance aux hommes et aux femmes qui vivent dans les régions du Québec. Il n'est plus question, à partir de Québec, de déterminer ce qui est bon pour les régions. On l'a trop fait longtemps, et les régions n'en veulent plus, de cette façon de faire. Ce que les régions veulent, c'est qu'on leur laisse de la latitude pour prendre leurs propres décisions. Et ce que les gens nous disent en région: Laissez nous prendre nos propres décisions; si on prend la mauvaise décision, on assumera nos choix, mais donnez-nous de la marge de manoeuvre pour qu'on puisse donc prendre des décisions, qui nous permettra de nous conduire sur la voie d'un meilleur développement.

Mon collègue m'interpelle sur les FIER. Bien, je suis très heureuse de lui confirmer qu'il y a plusieurs FIER qui ont été annoncés, également lui dire qu'au-delà du 300 millions qui a été confirmé dans le budget de 2004 78 millions de dollars se sont ajoutés dans le cadre du dernier budget. Alors, qu'est-ce qu'on a annoncé, Mme la Présidente? Un nouveau FIER pour la région Beauce-Appalaches, 15 millions de dollars; un nouveau FIER pour la région de l'Amiante, 20 millions de dollars; un nouveau FIER pour la région de la grande Capitale ou de la Capitale-Nationale, 15 millions de dollars. Je peux lui confirmer qu'il y a plusieurs autres FIER qui sont en processus d'accréditation actuellement. Je sais qu'il y a des démarches du côté de la Gaspésie actuellement pour que notre région se dote d'un FIER. Il y a d'autres régions qui sont intéressées justement à se doter d'un outil comme celui-là, qui est majeur au niveau du développement économique.

Autres données, puisque mon collègue m'interpelle pour toute la question liée au textile — mais je réaffirme ce que j'ai dit tout à l'heure: je trouve ça absolument scandaleux que le député de Drummond s'époumone, s'époumone dans le dossier du textile, alors que son gouvernement, son équipe, alors qu'ils étaient au gouvernement, étaient bien placés pour donner un coup de barre pour préserver ce secteur-là: il y a plus de 2 000 emplois, sous leur gouverne — 1998-2003 — qui ont été perdus parce qu'ils n'ont absolument rien fait. Alors, je suis dépassée d'entendre des affirmations comme celles-là. Notre gouvernement a pris des actions. Il y a plus de 3 millions de dollars qui ont été annoncés pour soutenir un certain nombre d'entreprises.

Mme la Présidente, entre le 1er janvier et le 31 mars 2005, il y a 50 projets d'entreprise et cinq projets structurants qui ont fait l'objet d'une demande d'aide financière pour des engagements totalisant près de 1 million de dollars justement pour nous permettre de supporter un secteur comme celui-là, qui est en pleine mutation actuellement.

La Présidente (Mme Robert): Merci, Mme la ministre. Maintenant, je vais donner la parole au député d'Iberville. À vous la parole.

M. Jean Rioux

M. Rioux: ...Mme la Présidente. Il y a des gens qui sont pessimistes de l'autre côté de la Chambre, mais par contre ils devraient voir qu'est-ce qui se passe en région. *Le Canada Français* de cette semaine annonçait pour la région du Haut-Richelieu: *Pluie de millions! 114 M \$ pour le prolongement de la 35*. Ça, c'en est, du développement régional, et qui va changer une région. On l'attendait depuis des années, et là elle est annoncée. Les travaux vont commencer en 2006. L'hôpital: 2,8 pour la résonnance magnétique à l'hôpital. Oui, c'est des services en région. 2 millions pour agrandir une école dans la même semaine. Ce que l'éditeur disait dans le journal: «Avouer que ça fait bien longtemps qu'on n'a pas pensé à nous de la sorte. Depuis le règne du député Michel Charbonneau, il n'a pas plu souvent comme ça dans la région.» Depuis 1994, depuis que vous étiez là, il ne s'était rien passé, et c'était ce que les gens disaient dans notre région: Nous sommes une région qui a été oubliée. Donc, on a changé la dynamique.

Mme la ministre a parlé beaucoup des CRE qui ont été établies en région. Nous, c'est une mesure que les gens attendaient dans notre région, qui a amené à avoir un conseil d'administration qui est imputable. Donc, ça veut dire que, les décisions qui sont prises, ce sont les élus qui les prennent et, si ça ne va pas dans le développement durable de la région, bien ils seront remplacés. Donc, on a amené la notion d'imputabilité.

Deuxième effet important dans notre région, ça a été la création des FIER. Le fonds d'intervention économique régional est donc un fonds de développement visant à aider les entreprises à accéder au financement aux étapes de démarrage et de développement, ce qu'on a besoin en région. La création du FIER a été annoncée dans le budget déposé en mars 2004 — donc, dès qu'on est arrivés, on s'est impliqués — et donne suite à plusieurs recommandations du rapport de M. Brunet. Le FIER a été créé pour améliorer l'offre de capital de risque notamment pour les PME en région. Avec une capitalisation totale de 378 millions de dollars, le FIER intervient sous quatre volets. Et, avec son effet de levier, le FIER permettra l'investissement de 637 millions de dollars pour le développement économique de toutes les régions du Québec.

● (11 h 10) ●

Ça a été tellement populaire que, dans son discours, le ministre des Finances — le dernier discours — a doté le FIER-Régions d'une enveloppe supplémentaire de 78 millions de dollars. Ces investissements viseront notamment à soutenir la création de fonds d'investissement régionaux en appariant les mises de fonds du secteur privé. Dans ces fonds régionaux, FIER-Régions, nous nous sommes engagés à souscrire 2 \$ pour chaque dollar investi dans le milieu. Et on a développé la notion de nouveau d'imputabilité, c'est-à-dire que ces fonds-là ne seront pas donnés à des organismes qui ne sont pas imputables. On s'est assurés qu'on ne fasse pas juste du développement pour du développement, de la création d'emplois, mais du développement durable, ces emplois-là resteront en région et seront établis. Et ça, comment on l'a fait? Vous avez des gens qui vont s'impliquer et, s'ils ont leur mise de fonds personnelle, vous pouvez être sûrs qu'ils vont analyser les programmes et s'assurer qu'on va atteindre la réussite.

Et, comme je vous disais, l'ensemble des régions du Québec, il y en a 16 qui sont en voie d'être créés, qu'on pense aux FIER-Région Asbestos, FIER-Beauceron, FIER-Grande région de Québec, le FIER-Région Thetford Mines. Et je suis content d'annoncer que, dans la région du Haut-Richelieu, il y a un groupe qui s'est formé et qui va très bien, et on devrait avoir un FIER de 10 millions de dollars dans la région du Haut-Richelieu. Donc, ça veut dire du développement des fonds disponibles pour les entreprises en démarrage. C'est ce qui manque souvent. Mais ce qu'on va s'assurer, et ça, c'est la notion qui est complètement différente, c'est qu'on ne fera pas juste du développement pour faire du développement, mais du développement durable, des emplois qui vont rester dans la communauté, qui vont créer des entreprises qui sont rentables et qui sont efficaces. C'est là-dessus que notre gouvernement, je pense, a fait sa marque: de s'assurer que les argents sont bien dépensés et qu'on va chercher finalement à créer du dynamisme dans les régions et de l'espoir.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député d'Iberville. La parole est maintenant au député de Gaspé.

M. Guy Lelièvre

M. Lelièvre: Alors, merci, Mme la Présidente. Je vais intervenir, ce matin, concernant trois sujets.

Tout d'abord, la relance de la ville de Murdochville, la relance économique de Murdochville. Le gouvernement du Parti québécois avait travaillé sur des projets éoliens. Ces projets-là ont été menés à terme par la suite par le promoteur privé. Il y a eu également, Mme la Présidente, l'appel d'offres d'un millier de mégawatts fait par Hydro-Québec, que nous avons préparé et que le Parti libéral a eu la chance d'annoncer et de couper les rubans. Il y a un deuxième 1 000 MW qui est en préparation. La question que je pose à la ministre: Est-ce que la région Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine et ainsi que la MRC de Matane pourront obtenir les mêmes conditions d'implantation des éoliennes concernant ce deuxième 1 000 MW?

Par ailleurs, au niveau du développement de Murdochville, il y a un projet de développement touristique très important. La municipalité est toujours en attente du gouvernement afin qu'il puisse construire, ou reconstruire, ou rénover les routes. On axe le développement de Murdochville sur le tourisme, et actuellement, même s'il y a des démarches qui se font auprès du gouvernement du Québec, pour obtenir des budgets pour rénover les routes, c'est une catastrophe. Les routes sont finies, totalement finies à cause de la circulation des camions. C'était une route dédiée au transport, et la municipalité de Murdochville demande au gouvernement de l'aide financière pour faire les travaux, alors qu'il n'y a rien de prévu, rien, rien du tout.

La ministre a annoncé, en Gaspésie, qu'il y aurait un plan de relance de la Gaspésie. Je dois lui souligner que, lorsqu'ils ont pris le pouvoir, le taux de chômage était à 17 %, et on était sur une pente descendante. Maintenant, on est à 23 %, et je l'ai entendue dire qu'effectivement, après qu'ils ont pris le pouvoir, Mme la Présidente, le taux de chômage a

augmenté. Je regarde les données au niveau de la région, et ça confirme que le gouvernement ne s'est pas occupé de la région. C'est ça qui est la réalité. Tout le secteur nord de la Gaspésie, ils attendent, attendent des mesures pour justement faire en sorte que l'industrie touristique devienne un moteur économique dans notre région.

Par ailleurs, le dossier de Chandler. Cette semaine, le ministre est à Bonaventure, avec la ministre responsable des Régions. Le ministre des Ressources naturelles annonce que le CAAF de la Gaspésie n'a pas été redistribué de façon permanente, et là les journalistes questionnent le ministre. Le ministre refuse de répondre aux questions, et on apprend par la suite — et, Mme la Présidente, document à l'appui: depuis le 1er avril 2005, l'ensemble de la possibilité forestière de l'ancien CAAF de la Gaspésie a été redistribué à des industriels. Où est la transparence? Où était le courage du ministre pour ne pas dire aux Gaspésiens et aux Gaspésiennes, lundi le 2 mai, qu'il l'avait attribué de façon permanente? Et la ministre responsable de la région était certainement au courant de cette décision ministérielle, parce que, moi, j'ai les documents qui proviennent du ministère, et c'est en date du 1er avril 2005. En vertu de la Loi sur l'accès à l'information, je suis allé chercher l'information parce que je ne pouvais pas l'obtenir autrement.

Alors, Mme la Présidente, je constate que les décisions gouvernementales mettent en péril la relance de l'usine. Et il y a du monde qui est très inquiet parce que, si éventuellement l'entrepreneur veut avoir le CAAF, il n'y a plus une seule bille qu'on peut attribuer, alors que, nous, pendant que nous avons fait la gestion de la forêt, nous n'avons jamais dépassé 226 800 \$, selon le décret adopté à la page 5186 de la *Gazette officielle du Québec*. Allez voir les données, elles sont là. Et là actuellement le gouvernement libéral a attribué toute la possibilité. 362 900 m³ ont été attribués, Mme la Présidente, et ils ont enlevé 15 600 m³ pour des baisses de possibilités. C'est un CAAF de 378 500.

Alors, Mme la Présidente, je comprends qu'il y a des projets qui vont émerger. D'ailleurs, Grande-Rivière, c'est un projet sur lequel nous avons travaillé. Gaspé, c'est un projet sur lequel nous avons travaillé également.

Alors, Mme la Présidente, les volumes qui avaient été attribués, on les avait réservés pour ces projets. Alors, ce que je voudrais dire également, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Robert): En terminant.

M. Lelièvre: ...en terminant: je veux que les travailleurs retraités de la Gaspésie obtiennent le soutien de la ministre parce qu'actuellement leur fonds de pension est en train de s'envoler.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Gaspé. Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci. Mme la Présidente, je mets mon collègue le député de Gaspé en garde. Je le

mets en garde parce qu'il tente de déployer une stratégie pour diviser la population gaspésienne, entre autres, à l'endroit du partage du CAAF de la Gaspésie. Il s'aventure sur une pente très glissante. Son rôle à lui, comme député, c'est de plaider pour une solidarité régionale au même titre que je le fais. D'ailleurs, c'est votre chef, M. Landry, lorsqu'il est venu en région déjà, qui réclame ad nauseam de la solidarité pour la Gaspésie. Bien, cher collègue, vous auriez peut-être intérêt à vous inspirer de l'appel à la solidarité, dont se réclame le chef du Parti québécois, pour la région.

Pourquoi je le mets en garde, Mme la Présidente? Parce que, dans un contexte de réduction de la possibilité forestière, dans un contexte où on cherche à créer de la valeur ajoutée pour Chandler et pour la MRC du Rocher-Percé, dans un contexte où, Mme la Présidente, on cherche à relancer l'usine Gaspésia, je pense que le député aurait intérêt à être très, très prudent. Et ce que je peux lui confirmer ce matin, c'est trois choses à l'endroit du partage du CAAF de la Gaspésie. Tout d'abord, priorité numéro un à la relance de la Gaspésie. Et ce qu'il véhicule est faux, Mme la Présidente. Pourquoi? Parce que nous nous sommes entendus avec les industriels qui ont bénéficié du partage du CAAF de la 11201, d'une obligation écrite de livrer la matière première dans un contexte où on réussira, et c'est notre objectif, à relancer l'usine Gaspésia. Ça, c'est la première priorité qui était non négociable, qui fait partie des conditions blindées du partage du CAAF de la Gaspésie.

Deuxième élément, puis il sait de quoi je parle, Mme la Présidente, la coopérative de solidarité du côté des travailleurs qui assure la récolte du bois de la 11201. Encore une fois, nous avons posé comme condition aux industriels de continuer de bénéficier des services de cette coop pour permettre à ces travailleurs, extravailleurs de surcroît de l'usine Gaspésia de continuer à travailler au cours des prochains mois et des prochaines semaines; deuxième condition blindée.

• (11 h 20) •

Troisième condition blindée, je peux lui confirmer que nous sommes en contact avec deux industriels de la région, pour créer un projet de valeur ajoutée sur le territoire de Chandler. Donc, la réponse: Est-ce que les résidents de Chandler, est-ce que la population de Chandler pourra bénéficier, pourra avoir sa part du gâteau de la 11201?, la réponse, c'est oui. On a pris une décision responsable en assurant un partage qui nous permette de consolider l'ensemble des usines du territoire, et, deuxièmement, qui nous permette d'assurer une relance de Gaspésia, et, troisièmement — et ça, c'est très important pour la population de Chandler — qui nous permettra de créer de la valeur ajoutée sur son territoire.

Et, Mme la Présidente, je suis sidérée d'entendre mon collègue de Gaspé, entre autres, nous parler des investissements dans le secteur routier. Où était-il de 1994 à 2003? Les problèmes qui sont vécus à Murdochville, qui sont vécus du côté nord dans son propre comté, ce n'est quand même pas des problèmes qui ont émergé depuis six mois. Et j'aimerais ça qu'il puisse me répondre. Chaque fois, Mme la Présidente, qu'il prendra la parole en région, bien je lui répondrai puis je lui demanderai qu'est-ce qu'il a fait entre 1994 et 2003,

d'une part; d'autre part, pour ce qui est de Murdochville, nous avons annoncé un fonds de diversification de 2 millions de dollars, mis en place un commissaire industriel. On a une vision pour Murdochville, et notre vision, c'est de transformer une économie qui était polluante vers une économie tournée vers l'énergie renouvelable. On va y arriver — énergie éolienne, également récréotouristique. Saviez-vous que la ville de Murdochville, au Canada, est la ville actuellement qui a le plus d'éoliennes sur son territoire? Il y a un potentiel non seulement sur le plan économique, mais sur le plan touristique, qui est phénoménal, pour Murdochville.

La différence du gouvernement qui nous a précédés dans le cas de Murdochville, entre autres, avec le projet 3Ci, c'est que j'ai fait le nécessaire pour m'assurer pour qu'il y ait des investissements et qu'il y ait des retombées concrètes pour la ville de Murdochville parce qu'à l'époque le contrat qui était négocié de gré à gré ne tenait pas compte de retombées locales pour la ville de Murdochville. J'ai rencontré les promoteurs de 3Ci. On s'est assis avec Hydro-Québec, on s'est assis avec les gens de Vestas puis on a convenu ensemble d'assurer le plus de retombées possible pour la ville de Murdochville par rapport à l'érection de parcs importants. On parle d'investissements de plus de 290 millions de dollars pour Murdochville.

Du côté du deuxième appel d'offres du 1 000 MW, je peux lui confirmer, ce matin, que ce deuxième appel d'offres réalistement sera lancé à l'automne prochain et je peux lui dire également que, comme ministre régionale, j'ai pris position, et la position de notre région est claire: nous demandons que le deuxième appel d'offres du 1 000 MW soit assujéti aux mêmes conditions que le premier appel d'offres de 1 000 MW.

Alors, en terminant, Mme la Présidente, s'il y a un gouvernement qui, à chaque jour, travaille pour relancer et diversifier l'économie gaspésienne, c'est bien le nôtre.

La Présidente (Mme Robert): Merci infiniment. Maintenant, la parole est au député de Vimont.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: ...Mme la Présidente. Mme la Présidente, je vais continuer brièvement dans la lancée de la ministre au niveau des villes mono-industrielles. Lorsque j'ai pris la parole il y a déjà près de 40 minutes déjà, la première fois, je vous ai dressé un peu un portrait de la vision qu'avait l'ancien gouvernement de la façon qu'il devait gérer, parce que c'était une vision, comme je vous ai dit, que, moi, j'ai comparée à une vision colonialiste, c'est-à-dire que la capitale décide pour les régions.

Donc, cette approche-là est changée, est en changement, et on le voit clairement sur les prises de décision locales. Je vais vous donner des exemples de villes mono-industrielles qui ont vécu... Comme l'a souligné le député de Drummond avec raison, ce sont des villes qui ont vécu des moments difficiles. Pourquoi? Parce qu'on sait qu'une ville mono-industrielle est une ville qui vit et qui dépend d'une industrie.

On va prendre, par exemple, Asbestos, Asbestos, qui, on le sait, a connu des moments très difficiles avec la réalité de l'amiante et de la chrysotile. On se retrouve maintenant avec une ville, à Asbestos, qui en ce moment est en train de vivre des changements très importants. Pourquoi? Parce qu'au lieu d'avoir une vision centralisée on fait confiance aux gens mêmes de la région, c'est-à-dire: c'est la région qui, avec des fonds de relance, est en train de se remettre sur pied. Ils se remettent sur pied de quelle façon? Bien, tout simplement en faisant confiance aux PME locales, aux PME qui ont toujours été le réseau au Québec qui a fait que le Québec a su se développer avant toute chose. C'est bien aux petites et moyennes entreprises.

Il y a eu, par exemple l'entreprise A. Pellerin & Fils de Saint-Adrien dans la MRC d'Asbestos, qui a, par un investissement et une aide du gouvernement, une contribution de plus de 111 000 \$, qui a permis à développer et à maintenir des emplois, donc 52 emplois qui ont été maintenus et 12 qui ont été développés. C'est sûr que, dans certaines régions, ça n'a pas l'air de rien, mais on sait très bien qu'il y a un effet multiplicateur. Le député de Drummond l'a souligné, Lelièvre l'a souligné... pardon, de Gaspé. Et, lorsqu'il a souligné qu'il y a un effet multiplicateur, lorsqu'on crée un emploi, cet emploi-là va créer des impacts économiques pour une région. Et on a le meilleur exemple ici. Donc, si on maintient 52 emplois, on en crée 12, ça a un impact pour plus de 180 personnes et donc familles. Il y a également pour l'Asbestos Mécanique industrielle A.L. Tech. C'est concret, c'est du quotidien, ce sont des gens, c'est 37 nouveaux emplois qui ont été créés grâce à un investissement, une contribution de 200 000 \$ par le gouvernement. Ce n'est pas des chiffres à faire tomber, là, mais ça, pour les gens d'une région, c'est du concret.

Vous savez, je pourrais prendre l'exemple de Thetford Mines. Thetford Mines a vécu les mêmes réalités. Et Thetford Mines encore là, dans la région de Thetford Mines, il y a eu des entreprises locales qui ont connu des investissements, pas des milliards, des centaines de milliers de dollars pour consolider des emplois et pour en créer d'autres.

Donc, on est dans une approche beaucoup plus locale. Et on le sait, les gens des régions et de toutes les régions, on a une reconnaissance, on a un lien, on est tissé serré, comme on dit. Tout ce qu'on fait, qu'on veut, c'est maintenir nos emplois et nos réalités, nos vies, nos familles dans les régions.

Mme la ministre l'a bien souligné, c'est que, lorsqu'on parle du développement des régions, le développement des régions doit passer aussi par une santé, par des centres, des soins de santé adéquats, par des écoles adéquates. Les écoles, aussi il faut les maintenir. On a, dans un bulletin, qui vient du journal *Le Soleil*, du 9 avril 2005: Pour préserver les dernières écoles de village, il donne une note de 8,5 au présent gouvernement. Pourquoi? Parce que le présent gouvernement a investi, ajouté une dizaine de millions de dollars en deux ans pour des aides directes et indirectes pour les étudiants, alors posé les gestes concrets pour maintenir les écoles en région.

Là, je vois les collègues d'en face qui disent: Bien, c'est sûr, il y a eu des gestes qui ont été posés par

les anciens gouvernements. Comme je l'ai souligné tantôt, il y a eu des bon coups, il y a eu des mauvais coups. C'est une façon de voir les choses. Moi, ce que je vous dis: c'est une continuité, dans le sens qu'on veut maintenir, on veut continuer à développer nos régions, sauf que je n'irai jamais pousser, du revers de la main, des gestes concrets comme maintenir les écoles, et les enfants, et les familles en région. Il y a eu des bons coups qui ont été faits par l'opposition. On n'a jamais contesté ça. D'ailleurs, si on continue à investir dans ces domaines, c'est parce qu'on y croit.

Une autre bonne chose, c'est favoriser le retour dans les régions par des mesures fiscales. Donc, je vais pouvoir continuer, madame...

La Présidente (Mme Robert): C'est terminé. Oui. À tantôt. Merci, M. le député Vimont. Je cède la parole maintenant au député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: ...Mme la Présidente. Encore une fois, je suis obligé de faire remarquer à la ministre que, dans le cadre de la présente interpellation, elle ne répond pas à mes questions. Quand je lui pose des questions concernant le programme FIER puis que je lui dis: FIER-Partenaires sectoriels puis FIER-Partenaires, projets structurants, les fonctionnaires ne sont pas en mesure de répondre, est-ce qu'elle maintenant, 14 mois après — 14 mois après — est-ce qu'elle est en mesure de nous dire c'est quoi, ça, puis comment les régions peuvent se prévaloir de ça?

Si, après 14 mois, la ministre n'est pas capable de le dire, là, est-ce qu'ils vont nous dire que vraiment ils se soucient du développement des régions quand, un outil, qui est supposé être à la disposition des régions, on n'est pas en mesure de dire comment il fonctionne, cet outil-là? Alors, j'aimerais ça avoir des réponses parce qu'il y a des gens du développement économique, à travers le Québec, qui nous écoutent aujourd'hui puis qui le savent, que je pose ces questions-là. Puis la ministre, elle ne répond pas. Alors, est-ce qu'elle y croit, au développement des régions, Mme la Présidente?

Je lui pose d'autres questions aussi puis j'aimerais qu'elle réponde à ces questions-là. Les projets ACCORD, qu'est-ce qui se passe avec ça? Vous allez vous rappeler, Mme la Présidente, que le gouvernement précédent, le gouvernement du Parti québécois, nous avions organisé le Rendez-vous des régions, et ce qui était ressorti, là, de ça, là, avec contentement pour tout le monde, c'étaient les projets ACCORD, c'est-à-dire de développer des crêneaux de spécialisation selon les régions. Et ça, ça a été accueilli, avec des applaudissements nourris, par tous les intervenants de toutes les régions du Québec. Quand les libéraux ont pris le pouvoir, bien ils voyaient que c'était tellement populaire, ça — d'ailleurs, nous, on avait commencé à faire tourner la roue pour ça, là — ils voyaient que c'était tellement populaire que, dans les mois qui ont suivi l'élection, en 2003, là ils ont continué sur cette lancée-là.

• (11 h 30) •

Mais là maintenant, Mme la Présidente, c'est le calme plat. On ne sait pas ce qui se passe avec les

projets ACCORD. Et ce que je dis à la ministre — la ministre, elle dit qu'elle était à l'écoute, là — je lui dis, à la ministre, là: les gens des régions, par rapport aux projets ACCORD, les gens se demandent ce qui se passe. Ils sont mécontents parce que, là, ils voient bien que, dans le budget qui vient d'être présenté par le ministre des Finances, il n'y a rien concernant les projets ACCORD. Et ça, ça demande de l'argent. Alors, qu'est-ce qu'elle a l'intention de faire par rapport à ça? Et les régions qui ont travaillé par rapport à ça, qui se sont mobilisées, qui ont fait avancer leur dossier, bien, là, elles se retrouvent devant rien, Mme la Présidente, puis la ministre continue de nous dire qu'elle croit dans le développement des régions.

Il faudrait que je sois juste, Mme la Présidente, cependant. Oui, ils ont fait quelque chose, ils ont fait un dépliant et puis ils ont changé un peu le sigle, là. Il y a comme une petite cédille en dessous, là. Je ne sais pas qu'est-ce que ça signifie. Bien, ils ont modifié ça. Parce qu'à bien des égards ce qu'ils ont fait, Mme la Présidente, c'est des changements de nom ou des changements de structures comme les régies régionales qu'on appelle des agences, là. Bon. Ça, ils ont fait le dépliant puis ils ont modifié un peu le sigle. Mais est-ce que la ministre, là, quand c'est écrit, là, que c'est un défi de concurrence économique mondiale et d'innovation puis c'est un enjeu majeur du développement des régions, les projets ACCORD, que ça s'inspire des meilleures pratiques en matière de développement industriel, scientifique, technologique et régional, est-ce qu'elle y croit, à ça, à ce dépliant-là qu'elle a fait?

Chez nous, au Centre-du-Québec, Mme la Présidente, on avait cinq créneaux qu'on a développés: les papiers spécialisés, les textiles techniques, les équipements de transport; et puis, plus pour la région de Victoriaville et Bois-Francs, là, les meubles et bois, la récupération puis les fromages fins. Et tout le monde, là... Moi, je prends ma région. Je pourrais prendre toutes les régions, là, parce que toutes les régions sont en attente, là. Chez nous, les études ont été faites. Le gouvernement, dans la première année, a débloqué l'argent. Bon. Il s'est dépensé 300 000 \$, là, pour les études, pour les projets ACCORD. Mais tout est rendu, là, au ministère, puis on n'entend plus parler de rien. Depuis un an, là, les projets ACCORD, ça ne fonctionne plus. Alors, les gens des régions veulent savoir comment ça se fait que, dans le budget de cette année, il n'y a pas une cenne pour les projets ACCORD. Est-ce qu'elle pense que ça va marcher avec des prières, ça, là? Ça ne marchera pas avec des prières, ça va marcher avec de l'argent.

Alors, comment ça se fait qu'il n'y a pas d'argent pour les projets ACCORD? Puis qu'est-ce que la ministre attend pour répondre aux gens des régions, comme la région Centre-du-Québec, qui a soumis ses projets? Les dossiers sont rendus sur sa table. Comment ça se fait que ça ne débloque pas? C'est quoi, la réponse? Est-ce que finalement le gouvernement dans le fond a décidé que, les projets ACCORD, il faisait une croix là-dessus ou il a l'intention d'aller de l'avant? Si oui, avec quel argent, combien d'argent et quand? Ce sont mes questions par rapport aux projets ACCORD, puis j'aimerais ça avoir des réponses là-dessus plus que sur les FIER, là.

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond. À vous, Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci. Deux choses. Tout d'abord, je réponds aux questions de notre collègue de Drummond, et de toute évidence mes réponses ne lui plaisent pas. Mais, ceci étant dit, c'est important de lui dire que je réponds à ses questions, d'une part; d'autre part, les questions, depuis le début de l'interpellation, de la part de notre collègue, je comprends, là, qu'il a le choix d'établir lui-même ses propres priorités, ses propres questions, mais en même temps ça confirme ce que je disais au début de l'interpellation, c'est que la vision du député de Drummond en matière de développement régional est une vision tournée strictement vers l'économique, hein? Il nous interpelle depuis tout à l'heure, sur les FIER, sur les ACCORD, sur la question du textile, qui est une question extrêmement importante, mais, en concentrant ses interventions sur la seule dimension économique, bien il évacue d'autres dimensions qui sont essentielles pour le développement des régions du Québec.

Pour ce qui est du FIER, je lui ai répondu clairement à la question qu'il m'a posée. Pour ce qui est du programme ACCORD, il aura l'occasion certainement, dans le cadre de l'étude des crédits, d'interpeller mon collègue le ministre du Développement économique et régional sur la question. Mais je peux lui dire, en respect des gens qui se sont mobilisés dans toutes les régions du Québec: nous allons respecter tout le travail qui a été fait dans les régions du Québec, à l'endroit du programme, de la démarche ACCORD. Et ce qui est important, c'est qu'il y a tellement eu un travail colossal qui a été fait dans toutes les régions du Québec, je pense que minimalement il faut accompagner les régions pour mettre en branle certainement certains éléments contenus dans les priorités qu'ils ont eux-mêmes déterminées.

Et je peux lui donner un exemple concret. Dernièrement, la région Nord-du-Québec nous interpellait pour qu'on puisse les supporter, dans le cadre d'une table de concertation au niveau du secteur minier, une table jamésienne de concertation dans le secteur minier. Écoutez, Mme la Présidente, nous avons répondu «présents» à la demande formulée par la région Nord-du-Québec. On sait que le secteur minier, c'est un secteur qui est majeur, qui est névralgique pour la région Nord-du-Québec, étant entendu que la table de concertation cherche, par ses actions, à trouver des nouvelles perspectives de développement dans le secteur minier pour la région Nord-du-Québec.

Puisque notre collègue a sciemment fait le choix d'évaluer... pardon, d'évacuer un pan important ou des pans importants de toute la question touchant le développement régional, bien j'aimerais peut-être, Mme la Présidente, si vous le permettez, faire le bilan d'un secteur qui est pour moi très important, qui est fondamental, c'est le secteur de l'habitation. Et c'est majeur comme dossier. Pourquoi? Et c'est majeur comme secteur d'activité. Pourquoi? Parce que, dans un contexte où les communautés, les régions, les milieux ont le défi de créer les meilleures conditions pour attirer, sur leur territoire, des nouvelles familles, pour offrir des

conditions d'hébergement qui soient mieux adaptées aux nouvelles réalités de nos aînés, aux personnes handicapées ou dans un contexte, dans certaines grandes villes, de pénurie de logements, il y a vraiment urgence d'intervenir, bien on a pris le taureau par les cornes et on a décidé d'investir, depuis avril 2003, dans le secteur du logement social, plus de 476 millions de dollars. C'est près de un demi-milliard de dollars qui a été consenti dans le secteur du développement du logement social, et les investissements qui ont été confirmés ont été salués par tous les organismes communautaires, au Québec, impliqués dans l'habitation. Même le FRAPRU a reconnu positivement les investissements qui ont été consentis.

Et, Mme la Présidente, j'en parle parce qu'il y a un double effet avec l'habitation. On vient combler un besoin essentiel qui est celui de se loger, mais on crée aussi une activité économique extrêmement importante. Depuis avril 2003, je peux vous confirmer que, dans toutes les régions du Québec, l'activité liée au développement de nouvelles unités dans le secteur de l'habitation nous a permis de créer ou de consolider plus de 20 000 emplois. Dans la région Centre-du-Québec, écoutez, il y a eu des investissements de plus de 10 millions de dollars dans le seul secteur de l'habitation. Et l'effet est extrêmement positif parce que les investissements totaux, dans toutes les régions du Québec, se sont matérialisés par des investissements de plus de 1,6 milliard de dollars pour une contribution gouvernementale de 316 millions de dollars et une contribution de nos partenaires de plus de 152 millions de dollars.

Et, dans le dernier budget, nous avons annoncé également un rehaussement des budgets consacrés à l'entretien de nos HLM. Donc, Mme la Présidente, on parle d'un budget de 56 millions à un budget de plus de 72 millions pour 2005-2006. C'est important. On sait qu'il y a des collègues ici, en cette Chambre, qui sont extrêmement préoccupés par la question de l'entretien de nos HLM, et, dans ces conditions-là, on a répondu positivement.

Alors, en terminant, j'aimerais certainement inviter notre collègue à élargir sa vision et ses horizons pour qu'on puisse parler d'autre chose que de la vision strictement économique.

La Présidente (Mme Robert): Merci, Mme la ministre. Maintenant, au député de Vimont. À vous la parole.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mme la Présidente, malgré toute la bonne foi, essayer de dresser un portrait quand même très honnête de la situation, je réalise que le député de Drummond a toujours une approche condescendante et considère toujours qu'au lieu d'interroger comme son collègue de René-Lévesque a fait, de façon très positive, de voir comment on pouvait améliorer la réalité des régions, le député de Drummond ne s'est pas encore élevé à la réalité d'être un député à l'écoute et surtout à la défense de ses concitoyens parce qu'il ne fait que brasser — ce qu'il est très bon à faire d'ailleurs — des vieilles rancunes, puis ça ne le sert pas et ça ne sert pas non plus ses citoyens.

Vous savez, quand on regarde le bilan...

La Présidente (Mme Robert): ...faites attention, dans votre échange, de ne pas porter jugement sur un autre député.

M. Auclair: Ah, je m'en excuse, madame. Pour moi, c'est un fait clair, donc je ne pensais pas que c'était un jugement, c'était un...

M. Jutras: ...député en rajoute, là. Quand il dit que je prends un ton condescendant, je regrette, là, je n'ai pas pris un ton condescendant, j'ai posé des questions. Si la ministre ne peut pas y répondre, là, ce n'est pas de ma faute. Mais qu'on ne vienne pas me reprocher d'avoir un ton condescendant et qu'on ne vienne pas me prêter des intentions.

M. Auclair: Regardez son attitude, il continue. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise?

La Présidente (Mme Robert): Alors...

M. Auclair: Vous aurez votre plaisir dans votre période de questions, mon cher collègue.

● (11 h 40) ●

M. Jutras: ...un ton condescendant, c'est son interprétation à lui. Mais qu'il se contente donc d'argumenter sur le fond des choses puis qu'il se contente donc de répondre aux questions qui sont posées.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Robert): Merci. Oui, M. le député de Vimont.

M. Auclair: Donc, on va revenir aux vraies choses.

La Présidente (Mme Robert): Alors, voilà. Avec beaucoup de prudence, vous pouvez continuer. Je pense que ça allait bien. Alors, nous poursuivons. Allons-y.

M. Auclair: Ça va toujours bien, Mme la Présidente. D'ailleurs, je voudrais souligner votre apport à ces débats. Vous avez bien traité les dossiers.

Mme la Présidente, lorsque la ministre parle d'équilibrer aussi au niveau de la réalité des régions, on parle d'une réalité terrain. On aurait pu tomber dans les mêmes jeux, les mêmes approches du passé, mais je vais vous donner un exemple clair. En santé, il y a des projets d'investissement majeurs qui se font en région, le Centre hospitalier de Jonquière. Ce n'est pas rien de dire que le Centre hospitalier de Jonquière va avoir les fonds pour pouvoir justement servir et desservir sa population. Combien de fois on a entendu les régions se plaindre qu'ils n'avaient pas d'endroit pour traiter leurs gens? Combien de fois on leur dit: «Il faut s'en venir dans la capitale ou à Montréal pour donner des soins à notre population»? Il y a un party dehors, Mme la Présidente.

Également, les nouvelles facultés de médecine à Trois-Rivières et à Chicoutimi, des gestes concrets pour assurer d'avoir des soins de santé pour les gens, encore là la population des régions. On forme des médecins en

région. Les chances sont encore plus grandes qu'ils vont demeurer en région, parce qu'ils vont découvrir les régions. Ce n'est pas une petite chose, là. Découvrir les régions, Mme la Présidente, c'est une richesse extraordinaire. D'ailleurs, je suis très fier; hier, notre ministre du Tourisme a annoncé la politique du tourisme durable qui a été très bien reçue et qui a permis justement et qui va permettre aux régions du Québec de se faire connaître à l'extérieur de notre territoire mais également à l'intérieur. On a plus de 50 % de notre population qui reste au Québec. À chaque année, les gens ne vont pas à l'extérieur. Donc, la meilleure façon d'enrichir nos régions et de les faire connaître et, de là, qui va amener un développement économique, parce que tout ça n'est pas limité à une réalité. Si les gens font du tourisme et vont en région, ils vont découvrir, ils vont dépenser, ils vont investir dans ces régions-là et souvent vont y revenir, même pour s'y établir.

Donc, c'est de là la richesse et la vision de bien connaître quel est notre Québec. Et, moi, je trouve que c'est un investissement brillant, bien marqué et d'ailleurs qui fut très bien reçu par les gens du milieu.

Moi, j'aimerais, pour finir dans les temps qu'il me reste, Mme la Présidente, vous parler un petit peu de ce qui a été fait dans ma région à moi, la région de Laval. À Laval, on a réussi à évoluer. Encore une fois, on est allés plus loin, on a investi dans l'Hôpital juif de réadaptation, à Laval, qui donne un service à toute la population. Et même là on reçoit des gens de la région de Montréal qui viennent recevoir des services chez nous, à Laval.

On a, comme on a mentionné, on a investi énormément dans le logement social: 106 nouveaux logements sociaux, et on va rénover 104 logements, ce qui est très important pour permettre à notre population de tous les niveaux d'avoir des soins et avoir un lieu extraordinaire.

La Présidente (Mme Robert): En terminant, M. le député.

M. Auclair: Merci, madame.

La Présidente (Mme Robert): Et voilà. Merci beaucoup de votre intervention. Maintenant, je cède la parole au député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: Oui. Alors, Mme la Présidente, je voudrais maintenant parler de décentralisation. Ce gouvernement-là a beaucoup parlé de décentralisation, a beaucoup parlé, là, de pouvoirs qui seraient confiés aux régions. J'ai commencé ce matin, effectivement, en citant le document *Réinventons le Québec*, là, puis c'étaient les pouvoirs aux régions.

Alors, la première année, Mme la Présidente, ça a été de remplacer les CRD, là — conseil régional de développement — par les CRE. Alors, là, ils ont mis dehors les gens de la société civile puis ils ont dit: C'est des élus qui vont être là. Et là ils ont dit: On va réintégrer quelques personnes de la société civile. Mais eux ne faisaient pas confiance aux gens de la société civile, Mme la Présidente. Pourtant, ça fonctionnait bien

avec ces gens-là, les représentants des tables de jeunes, des tables d'aînés, des tables de femmes, des tables du communautaire, des tables syndicales, etc., mais eux, le gouvernement libéral, ne faisaient pas confiance à ces gens-là. Dehors, on confie ça à des élus locaux. Puis là ils ont réintégré certaines personnes de la société civile. Mais ça a fait quoi, ça, Mme la Présidente, quand on parle de décentralisation? Ça a fait que, pendant on peut quasiment dire deux ans, il y a eu un flottement, il y a eu une réorganisation qui a dû se faire, il y a eu du temps perdu. Bon. Ça repart, là, ça repart. Mais là il faut voir.

Et là la ministre, rappelez-vous, quand elle répondait aux questions en Chambre, elle disait: Ça, c'est la première étape, là, le projet de loi n° 34, mettre en place les CRE, et par la suite, là, on va y aller avec la décentralisation. Et là, Mme la Présidente, dans le document, là, *Devenir maître de son développement* — je ne sais pas si la ministre se rappelle de ce document-là, c'était signé — oui, elle fait signe que oui; j'espère qu'elle s'en rappelle, elle l'avait signé — c'était écrit comme tel, là: «Le gouvernement demandera, dès le début de 2004 — on est rendus en mai 2005, là; dès le début de 2004 — à chaque ministère et à chacun de ses organismes de passer en revue l'ensemble de leurs activités et de leurs programmes pour déterminer lesquels pourront être décentralisés...» Par la suite, on ajoutait, là: «Ces propositions seront contenues dans un document d'orientation devant être rendu public en juin 2004.» En juin 2004; nous sommes en mai 2005. On n'a pas vu encore ce document-là.

Alors, la question que je pose à la ministre: Outre son discours, qui se veut décentralisateur, les gestes, quels sont-ils? Quels sont les actes posés? Ce document-là, quand est-ce qu'on va l'avoir? On est rendu 11 mois après, Mme la Présidente. Alors, est-ce que le gouvernement, qui dit vouloir faire la décentralisation, est-ce qu'il y croit? Quand ils ont réuni dans le salon rouge, il y a un an, Mme la Présidente, les présidents des CRE, là, puis qu'ils ont parlé de décentralisation autant comme autant, puis les gens sont sortis de là en disant: Bien, là, oui, ils ont l'air à vouloir aller de l'avant. Ils ont l'air à vouloir aller de l'avant. C'était ça: ils ont l'air. Mais là, Mme la Présidente, c'est la paralysie. Et la preuve en est... Le meilleur exemple qu'on peut donner, c'est ce qui se passe par rapport aux forêts. Ils viennent de déposer le projet de loi qui crée le poste de forestier en chef, mais, quand on lit le rapport Coulombe, le rapport Coulombe, qu'est-ce qu'il dit? Il dit: Oui, créons un poste de forestier en chef, mais en même temps il faudra donner des pouvoirs aux CRE quant à la gestion de la forêt dans les régions et aussi la mise sur pied des commissions forestières régionales qui établiront des plans, là, de développement de la forêt. Ça se rendra aux CRE et, de là, au forestier en chef. Ça, c'en est un, exemple de décentralisation.

Comment ça se fait que, dans ce projet de loi là que nous étudions présentement, alors que c'est une des recommandations du rapport Coulombe, qu'une des recommandations principales du rapport Coulombe, c'est que les recommandations de ce rapport-là doivent être mises en oeuvre simultanément... Pourquoi ne pas procéder dans un cas comme ça? Alors, c'est encore une fois, Mme la Présidente, l'illustration du discours

libéral. Le discours, c'est une chose; l'action, c'est différent. Ils disent qu'ils vont faire telle chose, mais ils ne le font pas.

Alors, je pose la question à la ministre et j'espère avoir plus de réponses que j'en ai eues sur l'industrie du textile, sur l'avenir du textile. J'espère que je vais avoir plus de réponses concernant les FIER-Partenaires. Parce que, si la ministre pense qu'elle m'a répondu là-dessus, bien je l'inviterais à réécouter les débats, là, elle ne m'a pas répondu là-dessus. Puis je pense que je le sais, pourquoi elle ne m'a pas répondu, c'est parce que, 14 mois après, elle ne sait pas, elle, encore qu'est-ce que c'est que les FIER-Partenaires. Alors, si elle peut me répondre, j'aimerais ça qu'elle me réponde.

Et puis, au niveau de la décentralisation, bien qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire? Arrêtez de parler et agir. Alors, c'est quand, ça, agir, puis c'est quand la décentralisation? Va-t-elle avancer? Et pourquoi, concernant les forêts, vous n'agissez pas dans ce sens-là, dès maintenant plutôt que d'aller juste serrer des mains dans les régions?

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond.

Conclusions

Maintenant, il reste chacun 10 minutes de partage afin de terminer le débat. Alors, je vous donne la parole, Mme la ministre.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Mme la Présidente, je vais faire un peu de pédagogie avec notre collègue le député de Drummond et je vous informe à l'avance que, dans sa conclusion, il affirmera que je n'ai pas répondu à ses questions, hein, parce que c'est un peu sa stratégie ce matin. Bien, que je fasse, je déploie énormément d'efforts pour le rassurer, de toute évidence il s'est mis en mode de non-écoute par rapport à toutes les réponses qu'on peut lui donner ce matin.

Je suis très contente qu'il aborde la question de la décentralisation parce que, s'il y a un dossier qui fait l'objet d'une priorité, c'est bien lui. C'est la première fois, dans l'histoire d'un gouvernement, que ce dossier est porté par le premier ministre du Québec.

• (11 h 50) •

Il y a une volonté politique qui a été affirmée et réaffirmée, une volonté, Mme la Présidente, là, blindée de faire pour aller de l'avant avec toute la question liée à la décentralisation. Mais c'est intéressant parce que, là, le choix de la population est clair. Ils pourront juger assez facilement, parce que d'un côté le Parti québécois nous dit: Pas de décentralisation s'il n'y a pas de souveraineté, alors que, nous, notre vision est bien claire, il n'est pas question de prendre les régions en otage avec la question de la décentralisation, sous prétexte qu'il faut réaliser la souveraineté. Parce que c'est ça, votre position. C'est ça. C'est ce que vous défendez. Et puis j'ai hâte que vous puissiez aller faire le tour des régions et puis expliquer aux gens que la décentralisation n'est pas à votre agenda, que c'est plutôt

la séparation, la souveraineté qui l'est. Et je m'appuie sur une déclaration faite par le chef de l'opposition officielle qui nous disait ceci: «Pour un pays de 7,5 millions d'habitants, nous sommes passablement décentralisés avec des organismes comme les centres locaux d'emploi, de développement. On a un bon équilibre, sauf au jour de la souveraineté où le Québec aura intérêt à décentraliser.»

Alors, Mme la Présidente, ils ont fait un livre vert, en 1995, sur la décentralisation. Le livre vert qui a été à l'époque signé par M. Chevette est encore sur les tablettes, hein? Il y a plusieurs pouces de poussière sur le livre vert sur la décentralisation. Ça fait 30 ans qu'on parle de décentralisation au Québec. On a décidé de prendre les moyens pour y arriver. Comment on l'a fait? Le premier ministre a mis sur pied un comité ministériel qui relève directement de l'Exécutif, dont j'ai la chance et le privilège de présider, un comité sur la décentralisation qui nous permettra de faire des propositions concrètes de décentralisation dans le secteur de la santé, dans le secteur des transports, dans le secteur de l'habitation, dans le secteur des ressources naturelles, aux régions et au monde municipal. Mme la Présidente, on a décidé d'opter pour une démarche évolutive et progressive. Pourquoi? Parce que, compte tenu qu'on n'a jamais réussi, au Québec, à prendre le virage de la décentralisation, bien on a décidé de se donner les outils pour le faire. Le fait d'avoir confié le développement économique local aux MRC, c'est déjà un premier pas dans la bonne direction.

Le rapport Coulombe nous annonce la création de commissions forestières régionales, ce sera un deuxième pas dans la bonne direction. Et, oui, on va mettre en place des commissions forestières régionales dans un souci d'inclure ou de faire participer les régions à la gestion de notre patrimoine forestier. Je vous disais un peu plus tôt ce matin: il y a une expertise, qui est développée en région, en matière de foresterie qu'il faut mettre absolument à contribution dans une saine gestion de notre patrimoine forestier.

Notre collègue m'interpelle sur le chef forestier. Bien, là, je suis contente parce qu'on est cohérents, on respecte nos engagements. Dans l'opposition, nous avions même présenté un projet de loi créant à l'époque ce qu'on appelait un inspecteur des forêts. Aujourd'hui, on lui donne le titre de chef forestier. Alors, là-dessus on respecte notre engagement, et tout ça, dans un souci de cohérence, pour s'assurer que les régions du Québec puissent continuer de bénéficier de l'usufruit de l'exploitation forestière, également de l'aménagement que nous faisons de nos forêts.

Et j'aimerais certainement prendre quelques instants pour lui faire part de deux citations, deux affirmations qui ont été faites par deux présidents de CRE de régions dites ressources, le président de la CRE du Saguenay—Lac-Saint-Jean et le président de la CRE de l'Abitibi-Témiscamingue, qui nous disait, en rapport avec les rencontres que nous avons tenues sur le rapport Coulombe — Bernard Généreux, voici ce qu'il nous disait: «Cette rencontre s'imposait. Elle a marqué un tournant. Nous voulons travailler en partenariat pour réussir le virage. Je suis convaincu qu'on est dans une démarche de véritable partenariat.» Ce n'est pas le gouvernement qui le dit, là, c'est le président de la

Conférence régionale des élus du Saguenay—Lac-Saint-Jean — paru dans *Le Quotidien*. Même chose pour Jean-Maurice Matte, qui est le président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. Il nous disait ceci: «Pour une fois qu'un gouvernement veut aller vite dans les mesures positives, on va adhérer à 100 % à cette démarche-là. C'est des choix sociaux qui ont été faits au niveau des coupes de 20 %, au niveau de l'industrie forestière, et maintenant il faut s'en aller avec des mesures qui sont positives et en profiter pour développer la région.»

Alors, Mme la Présidente, c'est des témoignages, des affirmations extrêmement positives, et là on sent qu'il y a une volonté jamais auparavant affirmée de façon aussi forte, aussi convaincante de la part des régions de faire équipe avec le gouvernement, et on a décidé d'entreprendre de nouvelles relations, des relations sur une nouvelle base avec les régions du Québec, parce que, de notre côté, on privilégie une approche décentralisatrice par rapport au développement régional. Ce n'est pas vrai que les emplois qui sont créés dans les régions, que le développement régional, ça se fait à partir de Québec puis de tous les ministères qui sont ici. Ce n'est pas vrai, ça. Ce n'est plus vrai, Mme la Présidente. Ça l'a peut-être été à une certaine époque au Québec, mais, aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Et les régions maîtres de leur développement, nous disons: oui, c'est exactement l'objectif qu'on s'est fixé comme gouvernement.

Le député de Drummond, depuis ce matin, me demande: Est-ce que vous croyez au développement des régions? Bien sûr, Mme la Présidente, que j'y crois. Non seulement j'y crois, mais je défends la cause des régions à chaque jour, je suis moi-même députée d'une région. Et on a de grands défis à relever. Mais on ne va pas le faire seuls, on va le faire avec les régions du Québec. Dans notre bilan, qui est extrêmement positif, un bilan qui fait état de 110 réalisations majeures dans toutes les régions du Québec, un solde migratoire positif qui nous a permis, entre 1998 et 2004, de stopper l'hémorragie dans plusieurs régions du Québec. Tout à l'heure, je vous parlais de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, parce qu'il n'y a pas que le taux de chômage qui peut être un indicatif ou un indice par rapport à la santé ou la vitalité d'une région, il y a d'autres indices comme le solde migratoire.

Je vous donne un autre exemple: le Bas-Saint-Laurent, en 1998-1999, 1 248 personnes avaient quitté la région. En 2003-2004, 28 personnes sont revenues dans la région. Donc, le solde migratoire s'est complètement inversé. Même chose du côté de l'Abitibi-Témiscamingue où on avait 2 173 personnes qui ont quitté la région, et cette hémorragie-là, Mme la Présidente, a été réduite de façon substantielle, en 2003-2004, puisqu'on avait seulement 963 qui ont quitté à ce moment-là. Et on a des exemples comme ça pour le Nord-du-Québec, pour la Côte-Nord et pour également le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Alors, je pense que c'est important qu'on revienne sur les éléments forts, les éléments positifs. Nous avons proposé un crédit d'impôt dans le dernier budget, favorisant le retour des jeunes dans les régions ressources, et ça marche, ça marche. Le crédit d'impôt moyen qui est accordé aux jeunes atteint à peu près

5 500 \$, l'objectif ou le maximum pouvant être obtenu étant 8 000 \$. Ça, c'est une mesure nouvelle qui fait la différence dans les régions du Québec.

Mme la Présidente, en terminant, j'aimerais vous dire que nous sommes un gouvernement qui laisse place à l'initiative, à l'entrepreneuriat, à l'entrepreneurship dans les régions du Québec. Nous sommes un gouvernement, et je suis fière de le dire, qui a décidé de faire confiance aux régions du Québec. On assume nos responsabilités, et la situation s'améliore parce qu'au Québec, ce matin, là, le nouveau taux de chômage a été rendu public, nous avons un taux de chômage à 7,6 %, un recul, là, par rapport à avril 2003. Quand on est arrivés, le taux de chômage dépassait les 9 %.

Nous avons mis en place une nouvelle gouvernance en partenariat avec les régions du Québec. Nous avons, Mme la Présidente, créé des nouveaux outils: le FIER, 378 millions; des mesures dans le dernier budget, qui vient d'être déposé, pour les petites et moyennes entreprises, notre objectif évidemment étant de leur donner plus d'oxygène parce qu'on reconnaît que les PME sont des créatrices d'emplois au Québec, c'est celles qui sont sur la ligne de front au quotidien pour créer de la richesse dans nos régions; 3 milliards de réinvestissement en santé; 1,4 milliard juste cette année pour les transports; plus de 1 milliard de dollars d'investissement en éducation; 476 millions de dollars en habitation depuis avril 2003; 25 000 nouvelles places en services de garde créées depuis que nous sommes en poste, depuis que nous sommes du côté du pouvoir, Mme la Présidente.

Et je pense que c'est important de le rappeler parce que c'est un ensemble d'investissements qui ont un rayonnement positif dans l'ensemble des régions du Québec. 1 milliard de dollars pour la seule année 2004 qu'on a retournés dans les poches des familles de toutes les régions du Québec. Je disais, il y a quelques instants: pour la région de notre collègue de Drummond, c'est 16 millions de dollars qui ont été retournés dans les poches des familles de sa région.

Alors, Mme la Présidente, je pense que les gens des régions ont l'occasion certainement de faire la différence entre le Parti québécois et le gouvernement libéral. Le Parti québécois a fait de la séparation sa priorité, son obsession, une obsession qui évacue toutes les questions liées aux régions, à la santé, à l'éducation, et, pendant qu'ils font de la séparation leur obsession, nous avons choisi de faire des régions notre priorité. Notre obsession à nous, c'est l'avenir des régions du Québec parce qu'on considère, Mme la Présidente, que chaque région — chaque région — doit avoir la possibilité de participer activement au développement économique et social des régions du Québec.

La Présidente (Mme Robert): Merci infiniment, Mme la ministre. M. le député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: Alors, Mme la Présidente, après avoir écouté attentivement la ministre tout au cours de l'avant-midi, ce que je suis obligé de constater, la conclusion que j'en tire, c'est qu'alors qu'elle se dit à l'écoute des régions, qu'elle se dit à l'écoute de la

population, force est de constater que son écoute, là, ne donne pas de résultat parce que j'ai l'impression qu'elle fait semblant d'écouter.

Parce que, quand elle nous dit, là, comme elle vient de nous dire, qu'elle est fière du bilan du gouvernement libéral, bien, là, je me dis: Il y a un problème sérieux, Mme la Présidente. Est-ce qu'elle sait que 78 % de la population du Québec est insatisfaite du gouvernement libéral? Alors, comment peut-elle se dire fière de ce qu'ils font quand il y a 78 % des gens qui sont insatisfaits, eux. Il y a un problème, Mme la Présidente, là, puis il va falloir que la ministre écoute le monde puis qu'elle les écoute réellement. Elle n'entend pas les manifestants, là, qui sont derrière nous, là, qui sont devant l'Assemblée nationale, cet avant-midi, là? On les entend, là, ils sont des milliers, là.

● (12 heures) ●

Est-ce que la ministre pense que ces milliers de manifestants qui sont là, derrière nous, là, devant le parlement, là, est-ce qu'elle pense qu'ils sont venus l'applaudir? Ils ne sont pas venus l'applaudir, Mme la Présidente, ils sont venus crier leur mécontentement. Alors, il faudrait que la ministre arrête de dire qu'elle écoute puis qu'elle se mette à l'écoute réellement.

La ministre nous parle du taux de chômage du mois dernier, mais est-ce qu'elle sait ce qui se passe aussi au-delà du taux de chômage, que, le mois dernier, il s'est perdu 10 500 emplois à temps plein au Québec? Est-ce qu'elle sait aussi que, dans le secteur manufacturier, le mois dernier, il s'est perdu 18 700 emplois et qu'en fait la baisse du taux de chômage que l'on connaît, ça résulte d'une diminution de 19 600 personnes par rapport à la population active? Alors, il faudrait que la ministre non seulement écoute, mais voit ce qui se passe sur le terrain. Je pense qu'un des principaux problèmes de la ministre, c'est son obsession fédéraliste, et son obsession fédéraliste l'empêche de voir les vrais problèmes et l'empêche de voir à quel point le Québec finalement est paralysé par la complicité du gouvernement libéral du Québec avec la complicité du gouvernement libéral fédéral. Et là elle nous a parlé, dans le cours de l'avant-midi, des succès à ce chapitre. Elle donne l'exemple de la santé. Comment peut-elle parler d'un succès dans l'entente sur la santé, alors que le premier ministre du Québec est allé chercher moins que le chef de l'opposition actuelle et le député de Rousseau quand on était au pouvoir? Ils sont allés chercher moins d'argent puis ils parlent d'un succès. Si, eux autres, c'est un succès, puis ils sont allés chercher moins d'argent, imaginez-vous, nous, c'est un succès grandiose, Mme la Présidente.

Elle parle des congés parentaux. Ça, il faut le faire, hein? Congés parentaux, Mme la Présidente, ça a pris 10 ans à venir à une entente à ce chapitre. Il a fallu traîner le gouvernement fédéral en cour, et à la fin, là, quand ils n'étaient pas capables de s'entendre, bien la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, elle a laissé 175 millions sur la table, au profit du fédéral. Le fédéral nage dans l'argent. Elle a laissé 175 millions sur la table, mais, le 175 millions, par exemple qui va le payer? Ce sont les Québécois et les Québécoises.

Alors, c'est ça, l'obsession fédéraliste. C'est ça que ça fait, un gouvernement qui se dit fédéraliste, puis qui dit travailler main dans la main avec les libéraux

fédéraux, puis qui finalement, au lieu de servir les Québécois et les Québécoises en premier, sert les intérêts fédéralistes, Mme la Présidente, consent des ententes à rabais. Mais c'est les Québécois et les Québécoises qui écopent par exemple dans leur vie de tous les jours. C'est ça que ça fait, leur obsession fédéraliste. Et quand est-ce qu'ils vont s'ouvrir les yeux, Mme la Présidente, pour s'apercevoir que leur option fédéraliste dessert les Québécois et les Québécoises, nuit aux intérêts du Québec et empêche le Québec de progresser davantage? Mais non, Mme la Présidente, ils sont fédéralistes puis là bien ils couvrent le fédéral. Puis là le fédéral ne fait rien pour le textile. Alors, plutôt que de s'attaquer au fédéral puis de dire: Qu'est-ce que vous attendez pour faire quelque chose par rapport au textile?, ils ne font rien. Mais là l'industrie du textile est en train de mourir.

L'industrie de l'aéronautique, Mme la Présidente, comment ça se fait que le fédéral ne sort pas sa politique de l'aéronautique? Comment ça se fait que l'entente avec Bombardier tarde tant? C'est la politique de l'aéronautique, mais ça concerne le Québec. C'est pour ça que ça retarde, Mme la Présidente. L'industrie de l'automobile en Ontario, ça s'est débloqué en quelques mois, mais c'était l'Ontario. Mais par contre l'aéronautique, au Québec, ça, ça ne débloque pas, et ils laissent faire, puis ils attendent, puis ils attendent parce qu'ils ne peuvent pas, eux autres, attaquer le fédéral. Bien non, ils sont pieds et mains liés avec le fédéral. Mais qui ça dessert, ça, par exemple, Mme la Présidente? Ça dessert les Québécois et les Québécoises dans leur vie de tous les jours.

Mme la Présidente, l'industrie du textile, ce que je dis à la ministre, ce qu'ils ont mis de l'avant, ça ne sert à rien. Ce n'est pas là qu'est la solution. Mais par ailleurs, Mme la Présidente, vous allez vous rappeler qu'en Chambre il y a des ministres, ici, des ministres libéraux qui ont dit qu'il s'était perdu 30 000 emplois de notre temps, dans le textile. Là, à matin, elle nous a dit 2 000. Oupelaïe, ça a passé de 30 000 à 2 000. Même cabinet, Mme la Présidente.

Mais en fait je la réfère à un article qu'il y a eu dans *Le Devoir* du 22 mars 2005: «L'industrie du textile: les emplois ont continué de croître au Canada et au Québec jusqu'en 2002. C'est après 2002 que la décroissance s'est faite», autrement dit, depuis que les libéraux sont là. Et, depuis que libéraux sont là, Mme la Présidente — je la réfère à cet article-là — c'est 10 000 emplois qui se sont perdus dans l'industrie du textile. Alors, je dis aux libéraux: vous êtes en train de laisser mourir l'industrie du textile, et ça, c'est impardonnable. Je ne comprends pas pourquoi vous n'agissez pas à cet égard-là, et pourquoi vous arrivez avec des mesures insignifiantes comme vous avez annoncées il y a deux ou trois mois, en catimini — c'était tellement insignifiant, je les comprends d'avoir été gênés d'annoncer ça, Mme la Présidente — et pourquoi vous ne poussez pas au pied du mur le gouvernement fédéral pour qu'il agisse en cette matière.

Mme la Présidente, il y a d'autres questions aussi qui n'ont pas été répondues. Quand on parle des FIER, FIER-Partenaires sectoriels, FIER-Partenaires, projets structurants, la ministre, elle ne nous a pas dit qu'est-ce que c'était. Mais ce que je constate, c'est que, donc 14 mois après, elle ne sait pas encore qu'est-ce que

c'est. À la question de mon collègue, là, concernant le fonds de pension des employés de la Gaspésie, on n'a pas eu de réponse non plus. Pourtant, c'est sa région. Comment ça se fait qu'elle ne répond pas à des questions comme celle-là?

Elle dit que je vois le développement des régions seulement en fonction de la perspective de l'économie. Est-ce qu'on peut dire que c'est quelque chose de très important dans les régions, Mme la Présidente? Et ce qui m'étonne, c'est que la ministre ne puisse pas nous dire à part des phrases creuses, là, un déluge de mots, Mme la Présidente, mais c'est un désert d'idées, là. Le projet ACCORD, là, on n'est pas bien, bien plus avancés cet avant-midi, là. On ne sait pas à quoi s'en tenir par rapport à ça. Et la décentralisation? La décentralisation, à part avoir fait un retour sur le passé quant à notre administration, où elle s'en va, Mme la Présidente, avec la décentralisation, à part de dire: On veut aller de l'avant?

Ça me fait penser. Il y a un ministre, la semaine dernière, qui répondait à une question. Il dit: Oui, il y a un problème, on va trouver une solution. C'est ça, le gouvernement libéral, Mme la Présidente. Il a un problème, on va trouver une solution, mais on ne sait jamais c'est quoi, les solutions, puis il n'y a jamais rien qui avance puis il n'y a jamais rien qui bouge. Et la preuve, Mme la Présidente, regardez, quand elle dit: Aïe, ça va bien dans les régions, je vais juste lui donner quelques chiffres. Il y a un collègue de Laval qui est ici. Est-ce qu'il sait, le collègue de Laval, que, depuis l'élection du Parti libéral du Québec, c'est 10 200 emplois qui se sont perdus dans la région de Laval? Il y a un collègue de la Montérégie qui est ici. Est-ce qu'il sait que, dans la région de la Montérégie, depuis l'élection du Parti libéral, c'est 16 400 emplois qui se sont perdus? Ma collègue citait souvent, ce matin, la région Centre-du-Québec. Est-ce qu'elle sait que, depuis l'élection du Parti libéral du Québec, c'est 3 400 emplois qui se sont perdus? En Mauricie, depuis l'élection du Parti libéral du Québec, c'est 6 000 emplois qui se sont perdus? Puis, en Gaspésie, c'est combien de milliers d'emplois encore là, Mme la Présidente?

C'est toujours de la même façon que ça fonctionne. Puis la ministre, elle dit: On est à l'écoute des régions, puis ça va bien, puis on a fait des efforts, mais est-ce qu'elle peut réaliser, Mme la Présidente, que ses efforts ne portent pas puis que, s'il y a des milliers de manifestants en face du parlement, ce matin, c'est pour lui dire que ça ne va pas bien, ça ne va pas bien au Québec? Puis, quand il y a des sondages qui disent: 78 % de taux d'insatisfaction puis 85 % — 85 % — chez les francophones, est-ce qu'elle peut réaliser, Mme la Présidente, qu'effectivement ça ne va pas bien?

Puis ce qui me choque aussi quand j'entends le discours de la ministre — puis c'est le discours de plusieurs ministres, là: plutôt que de défendre leur bilan, c'est de toujours retourner en arrière. Mais c'est comme si, eux autres, ils faisaient l'histoire par secteurs. Ils oublient l'ancienne administration libérale, le déficit record du Québec que, nous autres, on a ramassé. Le déficit record du Québec, 6 milliards, c'est le gouvernement libéral, ça. Durant leur dernier mandat, de 1991 à 1995, ils ont doublé la dette du Québec, ils ont doublé la dette du Québec. À chaque année, alors

qu'ils prévoyaient un déficit de 4 milliards, bien c'était 6 milliards. Ils prévoyaient un déficit de 3 milliards, c'était 5 milliards. Alors que toutes les autres provinces du Canada avaient commencé à améliorer leurs finances, eux autres, ils n'ont pas eu le courage de le faire. Mais on vit encore avec ça, Mme la Présidente.

Alors, je dis, en terminant, en conclusion: il faut qu'elle s'occupe des régions, il faut qu'elle écoute les régions, puis surtout, surtout, surtout, il faut qu'elle agisse par rapport aux régions. Ce n'est pas pour rien que les gens sont aussi...

La Présidente (Mme Robert): Merci, M. le député de Drummond. Merci à tous ceux qui ont participé, Mme la ministre, MM. les députés, tous ceux qui ont participé au débat ce matin. Alors, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 12 h 9)